

LE ZOO CHAUFFE LE ROI ARTHUR

**573,200
AUDITEURS
POUR CJMF**

♦ Pour la première fois à Québec, la station radio-phonique CJMF-FM dépasse largement le cap des 500,000 auditeurs, selon le BBM d'été. 573,200 auditeurs ont capté cette station durant au moins un quart d'heure par semaine. CHRC se classe deuxième avec 368,300 auditeurs, mais André Arthur, lui, reste en tête avec son émission matinale.

Page B-11



L'équipe du zoo: Michel Morin, Paul Burroughs, Alain Dumas, Marcel Charland et Gilles Parent.

CHASSE

SAISON QUI PROMET...

♦ LE SOLEIL vous offre aujourd'hui son cahier thématique annuel sur la chasse. Un survol des informations les plus pertinentes relatives à cette activité saisonnière permet de dire que la saison débutant le 19 septembre, s'annonce bonne, sera mieux contrôlée et plus rentable pour tous. Ce cahier fait état des nouveautés tant sous les aspects de la législation, de l'éducation du public à la conservation du patrimoine faunique et des services et équipements offerts aux adeptes.

Voir TABLOÏD SPORT



Recycler son papier journal, c'est ménager sa forêt!
LE SOLEIL

LE SOLEIL

JEUDI 27 AOÛT 1987
QUÉBEC, 91^e année, no 237

68 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd

Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$

Iles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50c

35c

Collections automnales 88



CREATIONS SUZANNE inc.

869, rue Saint-Jean 529-9757

CONDAMNÉ À MENDIER UN «RÉFUGIÉ» POURRA ENFIN GAGNER SON PAIN



Un citoyen malgache condamné à mendier pour nourrir sa famille...pourra obtenir bientôt le permis pour gagner sa croûte.

TRISTE «CAS» RÉGLÉ EN QUELQUES HEURES

♦ Désespéré, hier matin, parce que forcé à la mendicite, un citoyen malgache a pu, grâce au SOLEIL, obtenir, dans l'après-midi même, un document officiel confirmant sa revendication à un statut de réfugié politique, ce qui lui donnera le droit, dans les prochains jours, d'obtenir un permis de travail qui lui permettra de gagner l'argent nécessaire à la subsistance de sa famille dont un nourrisson de 20 jours

par Claude VAILLANCOURT

Embarrassé, en effet, par la grosse machine administrative toute orientée vers la tenue du Sommet des pays francophones, coincé par l'absence d'un fonctionnaire montréalais qui ne vient entendre ses causes qu'à toutes les deux ou trois semaines et soumis aux aléas de la procé-

durite du système canado-québécois d'immigration, ce citoyen malgache a pu finalement obtenir, hier après-midi, le document officiel qu'il attendait depuis plusieurs semaines.

C'est grâce à la compréhension du directeur du Centre d'immigration du Canada à Québec, M. Claude Cartwright, et, sans aucun doute, à l'intérêt manifesté par LE SOLEIL à ce cas douloureux que le dossier de cet individu condamné par le régime de Madagascar a pu évoluer, hier, à la grande satisfaction des responsables de l'Association des travailleurs immigrants du Québec (ATIQ) qui n'en croyaient pas leurs yeux et leurs oreilles.

Lire A-2, RÉFUGIÉ

AUTRES DÉTAILS À LA PAGE A-3

À L'UNIVERSITÉ LAVAL RAZZIA DU FISC CHEZ LES PROFS

♦ Le ministère du Revenu du Québec est en train d'effectuer une véritable razzia dans les coffres de l'université Laval et dans les poches de plus de 200 de ses professeurs. Au terme d'une vérification de plusieurs mois couvrant les cinq dernières années financières, Revenu Québec a en effet manifesté son intention de recouvrer quelque \$300,000 de la part de l'université. Quant aux professeurs visés par l'enquête, le ministère leur réclame des sommes totalisant plusieurs centaines de milliers de dollars, à titre de revenus non déclarés.

par Pierre BOULET

Le problème a pris une envergure telle que le Syndicat des professeurs de l'université

Laval (SPUL) a décidé de prendre l'affaire en main et de défendre les intérêts de ses membres mis en cause auprès de Revenu Québec.

C'est la première fois en 20 ans que l'université Laval et ses salariés font l'objet d'une telle vérification de la part du ministère du Revenu.

C'est ce que LE SOLEIL a appris de bonne source, cette semaine. Des informations glanées auprès des enseignants, de la direction de l'université, du Syndicat des professeurs de l'université Laval (SPUL) et de Revenu Québec sont venues confirmer la nouvelle.

Lire A-2, PROFS

AUTRES INFORMATIONS À LA PAGE A-3

FESTIVAL DU FILM DE QUÉBEC

PAS DE PONT AÉRIEN ENTRE QUÉBEC ET MONTRÉAL...

♦ Montréal - C'est avec *Le zoo, la nuit*, la merveille de Jean-Claude Lauzon ouvrant le Festival international du film de Québec ce soir au Grand Théâtre, que le public québécois sera invité par Serge Losique à entrer dans la grande fête de cinéma que connaît Montréal depuis près d'une semaine.



par

Léonce

GAUDREULT

En venant présenter à Québec ses sept jours de cinéma, constitués de cinquante de ses 250 longs métrages au programme du FFM de Montréal en plus d'une série de dix des grands films comiques de l'histoire du cinéma, le président Serge Losique espère sans doute que la qualité de sa sélection fera oublier les luttes des deux dernières années entre lui et Bruno Bégin qui ont amené finalement l'organisation de Québec à se retirer de la compétition.

L'ouverture au Grand Théâtre se fera en présence du réalisateur et des deux principales vedettes de ce film acclamé à Cannes et couru à Montréal, soit Roger Lebel et Gilles Maheu. Ce sera sans doute le seul moment flamboyant du festival de Québec puisque les stars de cinéma ne pleureront pas sur Québec, contrairement à ce qu'avait annoncé M. Losique.

Le «pont aérien» entre Montréal et Québec annoncé par le FFM, n'aura pas lieu, selon les distributeurs de films contactés à Montréal. Même l'avion du gouvernement, promis au distributeur René Malo du film d'ouverture pour transporter les vedettes, a des «ennuis techniques». Ce distributeur fera cependant un effort personnel particulier pour amener quand même à Québec en fin de semaine le réalisateur Jean-Charles

Lire A-2, FESTIVAL

AUTRES INFORMATIONS AUX PAGES B-7 ET B-9



SUR LES LIEUX DE L'HISTOIRE

♦ Notre journaliste Monique Duval nous parle aujourd'hui de la terrasse Grey, un des jolis coins des plaines d'Abraham. C'est sous l'influence du gouverneur général Lord Albert Henry Grey que fut créé le parc des champs de bataille, un cadeau que le gouvernement de Laurier a fait, en 1908, à la ville de Québec.

Les détails, page B-1

L'ACCORD DU LAC MEECH INTOUCHABLE MULRONEY MET SES COLLÈGUES EN GARDE

♦ OTTAWA - Il n'y a aucune erreur grave qui a été décelée jusqu'ici dans l'accord constitutionnel Meech-Langevin. Il n'y a donc absolument pas lieu de vouloir y apporter des amendements. Les premiers ministres provinciaux qui ne voudraient pas la faire entériner dans sa forme actuelle, renieraient leur propre signature, s'exposant à devoir s'expliquer devant leurs pairs et devant toute la population canadienne.

par Pierre-Paul NOREAU

Selon le premier ministre Brian Mulroney qui accordait hier une entrevue exclusive au SOLEIL, rien ne peut justifier à ce moment-ci que ses vis-à-vis provinciaux réunis au Nouveau-

Brunswick, tentent d'apporter des amendements à la proposition qu'ils ont endossée le 2 juin 1987.

«En signant cet accord, nous nous sommes engagés à le présenter devant nos assemblées législatives respectives, avec la recommandation de le faire adopter. Et c'est exactement ce que je vais faire» expliquait le premier ministre, en appuyant bien sur chacun des mots.

«Si quelqu'un décide de ne pas le faire, si c'était le cas, eh bien ce serait à lui de s'expliquer devant ses pairs et devant la population. On vit toujours dans un pays démocratique, heureusement» poursuivait le chef conservateur.

M. Mulroney soutient de toute ma-

nière qu'il n'est pas inquiet du tout des discussions que peuvent avoir ses homologues provinciaux. «Chaque gouvernement et chaque premier ministre prendra ses responsabilités devant l'Histoire.»

Pourtant, selon des informations obtenues par le quotidien Le Devoir, le premier ministre Richard Hatfield du Nouveau-Brunswick et ses collègues Joe Ghiz (Île-du-Prince-Édouard), David Peterson (Ontario) et Howard Pawley (Manitoba) chercheraient à apporter des modifications pour rassurer les femmes et les autochtones.

Lire A-2, MULRONEY
AUTRES INFORMATIONS À LA PAGE A-6

LA LUTTE ÉLECTORALE INDIFFÉRENCE DES ÉLECTEURS ONTARIENS

Page A-12

SOMMAIRE

Alain Bouchard.....	A-3
Annonces classées.....	C-7 à C-14
Arts.....	B-8 à B-11
Bridge.....	C-11
Crayons de soleil.....	C-6
Décès.....	C-15
Economie.....	C-1 à C-5
Editorial.....	B-4
Horoscope.....	C-11
Monde.....	B-5
Mot mystère.....	C-9
Où aller à Québec.....	B-10
Patron.....	C-14
Region.....	Cahier B

METEO



Nuageux aujourd'hui avec possibilité d'averses. Maximum de 17. Demain: nuageux.

Détails, page C-7

PROFS (suite de la première page)

Le dossier est extrêmement complexe et «énorme», pour reprendre l'expression du vice-recteur administratif, responsable des finances de l'université, M. Pierre Decelles.

Il faut préciser dès le départ que Revenu Québec ne reproche ni fraude ni cachette à l'université et à ses professeurs. Le litige tient plutôt à une divergence d'interprétation de la loi de l'impôt entre l'institution et ses enseignants, d'une part, et le ministère, d'autre part.

Comme l'explique M. Decelles, les 3300,000 réclamés à l'université Laval par Revenu Québec concernent des sommes que l'institution a payées à titre d'honoraires, ou impliquent la part de l'employeur dans le financement de programmes collectifs, des programmes de santé par exemple. Selon le ministère, l'université aurait dû inscrire ces montants au chapitre des salaires et en prélever l'impôt à la source. La réclamation couvre les années 1982 à 1986.

Dans le cas des professeurs, il s'agit d'un tout autre dossier. Plus de 200 d'entre eux viennent d'apprendre en effet qu'une partie des sommes que leur a versées l'université pour leurs déplacements et leurs frais de séjour, en cours d'année sabbatique, de même que pour l'utilisation de leurs ordinateurs personnels mis au service de l'institution, sont considérés comme un

«revenu supplémentaire» par le ministère, qui leur réclame impôt et intérêts sur ces montants.

Les profs, qui avaient perçu ces sommes à titre de «frais de dépenses» ordinaires, ne les ont pas fait apparaître en tant que revenus sur leur déclaration d'impôt. L'université partage cette interprétation puisque, comme le confirme le vice-recteur Decelles, elle n'a pas inscrit ces paiements sur les formules TP-4 remises à ses enseignants.

Les avis de cotisation envoyés aux professeurs visés par Revenu Québec atteignent, dans certains cas, plusieurs milliers de dollars. Comme dans le cas de l'université, ces réclamations couvrent les cinq dernières années.

Des exemples

Le blitz mené par Revenu Québec à l'université Laval a semé la consternation chez les professeurs mis en cause. Certains se disent pris à la gorge à la suite de cette incursion rétroactive dans leurs déclarations d'impôt. Deux d'entre eux, qui ont réclamé l'anonymat, nous ont raconté leur mésaventure.

En 1986, le professeur X a pris une année sabbatique et est parti pour Los Angeles avec sa femme et ses enfants. L'université leur a versé \$8,630 (le maximum alors prévu à la convention collective) pour défrayer leur déplacement et leur logement à l'étranger. «C'était bien moins que ce que ça me coûtait en

réalité. A eux seuls, les billets d'avion m'ont coûté \$3,890», raconte-t-il.

Le professeur Y vient d'apprendre que Revenu Québec ne reconnaît comme «frais de dépenses admissibles» qu'une petite partie de ce que lui a versé l'université (\$977 pour le déplacement, \$121 pour le séjour et \$200 pour l'achat de livres). Aux dires du ministère, le

reste (\$7,342, soit les frais de dépense du reste de la famille) doit être considéré comme un revenu supplémentaire. On lui réclame donc rétroactivement \$3,000 d'impôt plus les intérêts.

En 1984, le professeur Y s'est acheté un ordinateur et l'utilise pour ses fonctions universitaires. Il a déboursé \$6,000 de sa poche. A tous les trois mois, pendant trois

ans, l'université lui a versé un chèque de \$250 à titre de frais d'utilisation de son ordinateur. Maximum payable en trois ans: \$3,000. «Pour nous, cela équivaut à des frais d'utilisation d'automobile», explique le vice-recteur administratif de l'UL, M. Pierre Decelles.

Revenu Québec ne l'entend pas de la même manière. Le ministère considère les frais d'utilisation

d'ordinateur comme un revenu supplémentaire et réclame rétroactivement \$1,500 d'impôts plus intérêts au professeur Y.

La plupart des professeurs visés par Revenu Québec ont remis leur dossier au SPUL. Le syndicat, qui doit traiter ces dossiers cas par cas, a engagé des procédures de contestation auprès du ministère. ●

MULRONEY (suite de la première page)

Autres possibilités

A ce propos, le premier ministre canadien fait valoir que tout le monde s'était entendu cette fois pour dire que c'était le «Québec Round». Or l'entente a été jugée satisfaisante par l'Assemblée nationale du Québec qui l'a adoptée.

Ce n'est pas la dernière conférence constitutionnelle, argue-t-il. «Il y aura une deuxième ronde pour traiter des autres questions. Tout le monde sera convoqué en temps opportun au cours de l'année 1988 pour cette deuxième ronde constitutionnelle afin d'examiner les questions laissées en suspens ou référées.»

M. Mulroney reconnaît qu'il y a certaines personnes qui ont des dif-

ficultés avec certaines interprétations possibles dans l'avenir. Il ne s'en soucie pas outre mesure puisqu'à son avis, il en sera toujours ainsi dans une société démocratique.

«Mais grosso modo, je pense que tout le monde semble d'accord pour dire qu'on n'a pas trouvé d'erreurs graves. On peut trouver des opinions et des perceptions différentes, mais ça reste un document solide. Un document de base historique assurant l'unité du Canada et l'intégration du Québec dans la Constitution sur des termes honorables.»

Selon M. Mulroney, les libéraux fédéraux ont eux manqué leur rendez-vous avec l'histoire. Faisant entre autres référence au régime pré-

cedent, il juge que les occasions de réunifier le pays ont été ratées.

Sans le nommer expressément, il classe l'ex-premier ministre Pierre Trudeau, parmi les adversaires irréductibles d'un Canada unifié. «Il faut bâtir et c'est ce que nous avons fait au Lac Meech. Ce n'est pas fini encore, nous avons des adversaires acharnés dont certains vont se présenter dans les prochaines heures...» disait-il en référence au passage aujourd'hui de M. Trudeau devant le Comité mixte des Communes et du Sénat qui se penche sur l'entente constitutionnelle.

Les libéraux actuels ne sont d'ailleurs pas exempts de péchés, ajoute du même souffle M. Mulroney.

Il est très inquietant pour le Parti libéral selon lui, de voir soudainement le président du parti Michel Robert, retirer son appui à l'accord pour réclamer des amendements.

«Ca va complètement à l'encontre de la position annoncée de M. Turner et de M. Garneau. C'est très troublant. Et il va falloir que les Canadiens et les Québécois surveillent de très près les agissements de politiciens semblables...»

Le premier ministre Brian Mulroney a abordé hier le dossier constitutionnel à la fin d'une entrevue portant sur le Sommet de Québec, entrevue qui sera diffusée dans le SOLEIL samedi.

FESTIVAL (suite de la première page)

Tacchella et le jeune comédien Thierry Frémont de *Travelling Avant*, ainsi que le réalisateur français Edouard Niermans de *Pousière d'ange*.

Autre difficulté d'importance, le FFM à Québec ne dispose que de deux chambres d'hôtel pour accueillir ces invités de marque. Ce qui signifie que plusieurs des distributeurs vont devoir s'abstenir d'envoyer leurs vedettes à Québec. On attend tout de même des réalisateurs et des comédiens mais des vedettes connues, aucune.

Fellini et Godard, absents

Jusqu'à présent, le FFM à Montréal a reçu des personnages importants du cinéma tels que les réalisateurs James Ivory et John Boorman, mais Serge Losique n'aura pas l'honneur de la présence du maître Federico Fellini, ni de Jean-Luc Godard et sans doute pas aussi de Marcello Mastroianni qui a remporté à Cannes le prix d'interprétation dans *Les yeux noirs*, film du réalisateur soviétique Nikita Mikhalkov qui fait d'ailleurs partie des films importants de la sélection de Québec.

Des choix

De la vingtaine des films en com-

pétition à Montréal pour le Grand prix des Amériques, M. Losique en a retenus la moitié pour son festival de Québec. De ce nombre, ressort le film de Mauro Bolognini *Mosco Adieu* dont le principal rôle est tenu par Liv Ullman, attendue à Montréal mais non à Québec. Il faut aussi ajouter dans cette catégorie *Le grand chemin*, très beau film naturaliste de Jean-Loup Hubert, ainsi que *Mon général* du réalisateur espagnol Jaime de Arminan qui pose un regard agréablement respectueux sur l'armée.

Dans d'autres catégories, le grand public aura plaisir avec les derniers films de Claude Lelouch et de Claude Chabrol (*Attention bandits* et *Masques*). Les cinéphiles iront voir notamment *Travelling avant*, *L'ami de mon amie* d'Eric Rohmer, ainsi qu'ils devraient être tentés par *Noce en Galilée* du Palestinien Michel Khleifi, par *Yeelen* de l'Africain Souleymane Cissé, sans négliger aussi les films espagnols dont particulièrement *La casa de Bernarda Alba* de Mario Camus.

Voilà donc les grandes lignes de la sélection de Québec du FFM de Montréal. Ça ne prendra fin que mercredi soir prochain. Bon cinéma! ●

RÉFUGIÉ (suite de la première page)

C'est en désespoir de cause que Lucien L. (un nom fictif, vous le comprendrez) avait frappé aux portes du journal LE SOLEIL pour expliquer son cas.

Grosso modo, il s'agit d'un individu qui, à cause de ses opinions politiques divergentes de celles du régime pro-soviétique du président Didier Ratsirasaka, est déjà condamné dans son pays à cinq ans de prison ferme pour «atteinte à la sécurité de l'Etat». Militant de l'organisation «Monima», le parti d'opposition malgache, Lucien L. véhiculait aussi des doctrines contraires au régime par le truchement de la Société biblique, un point de convergence de différentes confessions religieuses.

Fils d'un pasteur de l'Eglise réformée, Lucien L. a pu entrer au Québec, en 1984, pour y faire des études théologiques, par l'intermédiaire de l'Institut Farrel. Celles-ci terminées et se sachant condamné dans son pays d'origine, il revendiquait, à la mi-juin, son statut de réfugié politique. Mais l'obtention d'un tel statut doit se faire selon les règles de l'art. Et l'art, dans les cas d'immigration, c'est de se soumettre patiemment à une longue procédure.

Mais quand viennent les vacances estivales, quand le seul arbitre pour entendre ces cas ne vient de Mirabel qu'à toutes les deux ou trois semaines ou quand survient une activité d'importance comme le Sommet des pays francophones, alors, admet le directeur du Centre d'immigration du Canada à Québec, «il peut se produire un certain retard».

Et le hic, c'est que l'épouse de Lucien L. a accouché, il y a 20 jours, d'un petit garçon à l'hôpital du Saint-Sacrement.

En attente de son statut de réfugié politique, Lucien L. ne peut même pas gagner sa croûte parce qu'il ne détient pas de permis de travail. «Des gens sont prêts à lui donner du travail, mais ils ne le peuvent pas sans cette autorisation», confie Martha Urritia, de l'ATIO.

«A chaque jour, on essaie de lui procurer la nourriture. Comment voulez-vous qu'il paie son loyer et

sa facture d'électricité s'il ne peut pas travailler?»

Sans son statut de réfugié politique, Lucien L. ne peut avoir droit aussi aux bénéfices du Bien-être social, aux privilèges du régime d'Assurance-maladie ou même aux allocations familiales, même si le petit dernier et sa soeur de 2 ans, née aussi au Canada, sont réputés citoyens canadiens.

Bref, la machine était bloquée hier matin.

À leur demande faite à l'expiration de leurs visas d'étudiants, Lucien L., âgé de 32 ans, et son épouse, 28 ans, n'avaient reçu qu'une laconique lettre les invitant à se présenter au Bureau de l'immigration, le 9 juillet. Ce matin-là, on les sommat, selon la procédure, de quitter le pays avant le 13 juillet sans quoi une enquête serait ouverte à leur sujet. Cette enquête qui prend généralement moins d'un mois selon l'ATIO, Lucien L. et son épouse l'ont attendue patiemment. Mais les appels répétés ne portaient pas fruit.

Jusqu'à hier midi après un appel téléphonique du SOLEIL auprès du directeur du Centre d'immigration. «C'est un cas spécial, a avoué M. Cartwright. Nous connaissons quelque retard, mais passez au bureau durant l'après-midi.»

Dans les heures qui suivent, Lucien L. obtenait un document attestant qu'il revendiquait le statut de réfugié politique.

Du coup, on lui remettait aussi toute la paperasse pour l'examen médical de circonstance en plus d'un rendez-vous auprès des responsables de l'immigration québécoise.

Et M. Cartwright s'engageait aussi à soumettre son cas en priorité à l'arbitre fédéral d'immigration quand celui-ci viendra... peut-être la semaine prochaine. ●

Ralph Lauren

POUR SIMONS



en exclusivité

à notre boutique ralph lauren

LE CARDIGAN ÉCUSSON

en exclusivité à notre boutique

ralph lauren, le cardigan

à écusson brodé avec boutons

dorés en relief...

forme plus courte,

ligne d'épaule tombante.

emmanchure profonde pour un

juste rapport de proportions

avec, par exemple,

le large pantalon à plis

et revers de ralph lauren

175.00... ralph lauren

la signature du design soigné...

la qualité de la pure

laine d'agneau,

la finition des détails du

cardigan-écusson

en témoignent!

marine, bourgogne, canari,

rouge. p. m. g. 165.00

la maison

simons

TROIS MAGASINS...

PLACE STE-FOY,

GALERIES DE LA CAPITALE,

VIEUX QUÉBEC

6/49

3-8-28-32-36-48

(complémentaire)

29

LA QUOTIDIENNE

tirage du 26 août

4-1-3

3-5-0-4



ALAIN BOUCHARD

Les capotes de Pierre Lambert

♦ Madame la ministre a d'abord dit: d'accord pour combattre le SIDA, d'accord pour la promotion de la capote, mais non à une partie de fesses nationale. Dans ses mots à elle, c'était à peu près dit comme ça: je suis bien prête à promouvoir le condom, mais à condition que ça ne ressemble pas qu'à une réclame de condoms, justement. Je voudrais que ce soit un peu plus que ça: rappeler, par exemple, que l'abstinence est un bon moyen de prévenir le SIDA.

Bref, Mme Lavoie-Roux ne voulait surtout pas avoir l'air de dire, ne voulait surtout pas que son gouvernement ait l'air de dire: attachez les jeunes, le cul, c'est la vie! Elle aimait mieux avoir l'air de dire: le cul, c'est bien, mais il n'y a pas que ça, dans la vie.

Elle a donc refusé les premiers projets de pub qu'on lui a présentés. Et a dit: vous pouvez faire mieux, voyons donc.

Les publicitaires sont retournés faire leur devoir. Ils en ont remis le résultat à madame la ministre. Qui vient de lancer la campagne: *L'Amour... ça se protège*, avec Marie-Soleil Tougas et Carl Marotte, alias Pierre Lambert, le Wayne Gretzky du hockey fiction.

Madame la ministre est contente. Le message parle de capotes, mais aussi d'amour, l'autre affaire importante qu'il y a notamment dans la vie.

Madame la ministre est contente du message, mais mécontente de Radio-Canada, qui refuse de le diffuser, en anglais comme en français.

Personnellement, je ne suis pas d'accord non plus avec la société d'État. Mais je ne comprends pas que madame la ministre, elle, ne le soit pas. C'est un gros merci qu'elle devrait lui dire, à Radio-Canada. Elle devrait lui dire merci de ne pas diffuser en plein le message qu'elle avait refusé la première fois et dont elle ne voulait absolument pas entendre parler, cette fois-ci non plus. Elle devrait lui dire merci de ne pas diffuser des messages d'amour faits par un... baiseur professionnel.

Pierre Lambert, dans *Lance et compte*, passe d'un lit à l'autre, non? Et entre nous, cette série n'est pas bien loin de la grande partie de fesses nationale, hein?

Pierre Lambert connaît très bien ce qu'il annonce. C'est juste que madame la ministre ne connaît pas très bien le hockey. Fictif ou réel. ♦

Les Russes arrivent-ils?

♦ Et même quand c'est réel, le hockey, ça peut avoir l'air fictif.

Je viens de changer de sujet, c'est seulement que la transition était tentante.

Je vous parle maintenant de l'affaire des joueurs soviétiques qui sont supposés venir jouer dans notre ligue régionale, qu'on appelle aussi Ligue nationale, mais qui, finalement, n'y viendront au grand jamais, nous jure Vladislav Tretiak. Quand j'ai vu la nouvelle, la première fois, je me suis dit: ben oui! C'est dans la parfaite logique de la politique d'ouverture du grand patron soviétique actuel, Mikhail Gorbatchev. La grande sauterie à Québec 87 - aussi appelé Rendez-Vous 87, l'hiver dernier; une tonne de publicité dans le Wall Street Journal, cette semaine; les joueurs de hockey, ce ne serait qu'un pas de plus dans la grande opération de séduction de l'Amérique capitaliste.

Mais voilà que monsieur Tretiak profite du lancement d'un livre, à Vancouver, pour dire que ses compatriotes n'accepteraient pas de ne plus voir jouer leurs idoles dans leur pays, exactement comme les Canadiens n'accepteraient pas de se faire «chiper» Gretzky par les Européens. Remarque que quant à moi, Gretzky, ils peuvent bien le prendre: ça permettrait peut-être à Ron Hextall de gagner enfin une coupe Stanley et de cesser alors de péter ses bâtons sur le dos de Glenn Anderson, Sylvain Turgeon et autres.

De deux choses l'une. Ou bien Tretiak répète exactement ce que Moscou lui a demandé de dire pour avoir l'air de nous envoyer de grands joueurs quand elle décidera de nous expédier ses pitons. Ou bien on s'est tous fourvoyé sur la capacité réelle de l'URSS de développer des joueurs de hockey.

La réponse au prochain tournoi de Coupe Canada et aux Jeux olympiques de Calgary. Tretiak ne sera plus dans l'équipe. On verra s'il a menti. ♦

Création d'une unité de curiethérapie, à Québec

Les médecins avisent l'Hôtel-Dieu d'utiliser la subvention à bonne fin



Le Dr Yvon Ouellet, président du Conseil des médecins de l'Hôtel-Dieu de Québec.

♦ Le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Hôtel-Dieu de Québec lance un sérieux avertissement à son employeur: la subvention spéciale de \$640,000, annoncée par la ministre Thérèse Lavoie-Roux, cette semaine, pour créer une unité de curiethérapie, devra être affectée à cette fin et non pas se retrouver dans le budget régulier de l'hôpital.

par Guy DUBÉ

C'est ce qu'a fait savoir, hier, le président du conseil des médecins, le Dr Yvon Ouellet, au cours d'un entretien avec LE SOLEIL.

Selon M. Ouellet, la subvention de plus de \$1 million accordée par la ministre de la Santé et des Services sociaux, l'an dernier, pour le renouvellement de l'équipement du bloc opératoire, aurait été intégrée au budget régulier de l'hôpital. Le bloc opératoire a obtenu ce que promettait la subvention. Mais il y aurait

eu des réductions ailleurs, dans d'autres services, des réductions équivalant à ce qui a été investi au bloc opératoire. Avec le résultat que la subvention, intégrée au budget général, aurait plus ou moins servi à éponger le déficit ou à équilibrer le budget de l'hôpital.

« Il ne faudrait pas qu'ils nous prennent pour des naifs; on ne voudrait pas qu'ils nous fassent le même coup avec la subvention annoncée pour la curiethérapie », avertit le Dr Ouellet.

Le président du conseil des médecins se dit heureux de la réalisation du projet de curiethérapie. L'annonce, par la ministre Lavoie-Roux, de la subvention de \$640,000, quelques jours à peine après une enquête publiée par LE SOLEIL, règle « un projet vieux de deux ans », rappelle-t-il.

Conférence de presse

De son côté, la direction de l'Hôtel-Dieu de Québec a convoqué une

conférence de presse pour 15h, aujourd'hui, afin de faire le point sur le dossier de la radiothérapie dans cette institution.

Selon M. Jean Daoust, adjoint au directeur général, l'annonce faite par la ministre de la Santé « va sûrement améliorer la situation », mais reste à savoir si le montant de la subvention sera suffisant.

Lors d'une conversation avec LE SOLEIL, l'attaché politique de la ministre a promis une subvention de \$640,000, couvrant 80 pour 100 des \$800,000 que nécessiterait l'achat du nouvel équipement télécommande pour manipuler les implants radioactifs sur les malades cancéreux, en curiethérapie.

On sait que le personnel médical de l'Hôtel-Dieu de Québec doit effectuer ces traitements manuellement, en s'exposant inutilement aux radiations, contrairement aux techniques modernes européennes. Scientifiquement, il est prouvé que

les radiations peuvent causer des lésions cancéreuses, des lésions génétiques et la leucémie, tout dépendant de la dose absorbée par l'organisme et du temps d'exposition. Mais, d'après les physiciens interrogés sur le sujet, il y a peu de chance que ça puisse être le cas des infirmières.

Selon le Syndicat des infirmières et des infirmiers de la région de Québec (SPIQ), une dizaine de cas de cancer auraient été notés chez le personnel infirmier de l'Hôtel-Dieu et chez leurs enfants, depuis 1980. Le SPIQ n'a cependant pas pu faire reconnaître ces cas de cancer comme maladies professionnelles; il est, en effet, impossible, du moins pour l'instant, d'établir s'il existe un lien direct ou indirect entre les cas de cancer notés et le fait que le personnel infirmier soit exposé aux radiations, sur les étages où l'on traite les patients avec des implants radioactifs. ♦

Condamné à cinq ans de prison dans son pays

Un citoyen malgache, habitant à Québec, revendique le statut de réfugié politique



Déambulant dans les rues de Québec, Lucien L. jongle à son avenir et aux moyens qu'il devra prendre pour faire vivre sa famille.

♦ Lucien L. voudrait bien aller saluer le président de Madagascar lors de sa prochaine visite au Sommet des pays francophones, mais il s'abstiendra. « Comme citoyen malgache, je l'aime bien sauf que ne suis pas d'accord avec ses idées. »

par Claude VAILLANCOURT

Trente-deux ans, parlant bien français, ce citoyen malgache, père de deux enfants, dont un bébé de 20 jours, revendique le statut de réfugié politique.

Au moment de la prise du pouvoir par l'actuel président Didier Ratsiraka, vers la fin de l'année 1974, il avait pris part à une manifestation contre ce dernier jugeant ses tendances trop pro-soviétiques.

Incarcéré pendant dix jours, on l'a enrôlé de force dans l'armée pendant deux ans. Grâce aux influences de son père, un pasteur réformiste, il réussit à gagner l'Afrique puis le Québec en 1984.

C'est là qu'il apprend sa condamnation à cinq ans de prison

ferme pour « atteinte à la sécurité de l'État ».

Depuis, Lucien L. dit n'avoir plus le choix. Il revendique un statut de réfugié politique.

Peu de nouvelles proviennent de Madagascar. Mais quand elles franchissent les frontières du pays, elles sonnent bizarres.

Comme celle-ci parue dans Le point, le 27 juillet. On y fait l'autopsie d'une mort « naturelle ».

Chef d'état-major général de l'armée, le général Lucien Rakotonirainy émettait de temps en temps des opinions contraires aux informations officielles du régime.

Celui-ci, rapporte l'hebdomadaire, « est tombé raide mort sur la chaussée alors qu'il marchait en tête du défile de la fête nationale malgache, le 26 juin, à Tanarive, sous les yeux de dizaines de milliers de Malgaches et en présence du corps diplomatique ».

À l'hôpital principal, où il était immédiatement transporté, les médecins ont tout de suite remarqué la tache de sang qui étoilait sa poitrine.

Confirmant le crime, l'autopsie a permis d'extraire du cœur de la victime une balle de calibre .22.

Mais le communiqué officiel diffusé par l'état-major a fait état d'une crise cardiaque fatale. Un conseil des ministres tenu peu après sa mort s'est borné à annoncer le nom de son successeur: le général Claude James Rasamoelina. »

Le silence, rapporte-t-on ensuite dans le journal français, a été rompu par l'un des enfants du général qui, ce jour-là, s'était rendu au chevet de son père. « Les médecins qui n'avaient pas encore reçu instruction de se taire lui ont remis la balle fatale. » Le fils a peur à ses jours.

« L'opposition a tenté de négocier ma cause, raconte Lucien L. « mais rien n'y fait. »

Il reviendra à un arbitre de l'immigration fédérale de juger si Lucien L. est bel et bien un réfugié politique.

L'affaire prendra plusieurs semaines. ♦

Problèmes avec le fisc vécus par 200 profs de Laval

Le SPUL est très avare de commentaires

♦ Le Syndicat des professeurs de l'université Laval (SPUL) se réfugie derrière un véritable mur de silence à propos des démarches qu'il effectue pour quelque 200 de ses 1,500 membres dans le litige qui les oppose à Revenu Québec. « Ce dossier n'est pas d'intérêt public », a répondu au SOLEIL la présidente du SPUL, Mme Denise Piché.

par Pierre BOULET

Mme Piché est allée jusqu'à qualifier d'« irresponsables » les enseignants qui ont accepté de nous parler et « d'étaler leurs problèmes d'impôt dans le journal ».

Tout ce que Mme Piché a accepté de révéler, c'est que le syndicat a décidé d'offrir des services comptables et juridiques à ses membres qui ont besoin de soutien dans leurs démarches de contestation contre le ministère. « Le syndicat n'est impliqué là-dedans en aucune autre manière. L'impôt est une affaire qui regarde chaque contribuable et nous nous imposons la même confidentialité là-dessus que s'imposerait un bureau d'avocats ou de comptables. »

La présidente du SPUL a même refusé de dévoiler combien de professeurs s'étaient adressés au syndicat après avoir reçu un avis de cotisation de Revenu Québec. C'est le vice-recteur administratif de l'université Laval, M. Pierre Decelles, qui nous a révélé qu'à peu près 250 profs avaient pris des congés sabbatiques prolongés à l'extérieur du pays, depuis cinq ans, et que, de ce fait, ce sont eux qui constituent les cibles privilégiées des vérificateurs du ministère.

Si elle affirme qu'il n'y a aucun intérêt à ce que ce dossier s'en aille sur la place publique, Mme Piché n'en reconnaît pas moins que l'affaire met en jeu des principes qui régissent toute la pratique universitaire. Les professeurs sont en effet considérés comme des « salariés » au sens de la loi de l'impôt. « Ils doivent payer leurs instruments de travail (livres et ordinateurs), mais ils n'ont pas le droit, selon le minis-

tère, de déduire ces dépenses de leurs revenus. Il faudrait qu'on les considère comme des entrepreneurs individuels. »

Revenu Québec

À Revenu Québec, on s'est aussi montré avare de commentaires. Au bureau du sous-ministre, on a référé le représentant du SOLEIL à la Direction des communications. La directrice des Communications, Mme Michèle Lasanté, a reconnu

que les vérificateurs du ministère travaillaient actuellement sur le dossier des professeurs de l'université Laval. « Les cas sont traités individuellement et nous nous en tenons à la plus stricte confidentialité », a-t-elle déclaré.

Selon Mme Lasanté, cette opération de vérification n'a pas été déclenchée à la suite d'un événement particulier. « Il y a 1,200 enquêteurs,

à Revenu Québec, qui vérifient les livres de tous les employeurs qui prélèvent l'impôt à la source sur le salaire de leurs employés. Cette vérification se fait selon un plan annuel. »

Chaque année, en effet, les vérificateurs du ministère choisissent un certain nombre d'entreprises où ils iront enquêter. « Cette année, c'était le tour de l'université Laval.

Les vérificateurs y ont repéré des anomalies. » Ce qui explique la situation actuelle.

Le cas de l'université Laval incitera-t-il les vérificateurs de Revenu Québec à mener bientôt un blitz identique dans les autres universités? Mme Lasanté a simplement expliqué que les autres universités, comme toute entreprise qui engage des salariés, sont sujettes à la curiosité des vérificateurs. ♦



À bon port

Après 68 jours en mer et quelque 5,000 milles nautiques, l'« Odyssée Maranatha » a bouclé, hier, à Cap-Rouge, un aller-retour Québec-Haïti. Un des trois membres de l'expédition, M. Bernard Chabot, un homme d'affaires carougeois, a été accueilli au port nautique de Cap-Rouge par une cinquantaine d'amis et curieux ainsi que par le maire de l'endroit, M. André Juneau. Un des buts de l'expédition était d'amasser \$25,000 pour financer des projets de développement à Haïti. Cependant, selon M. Gilles Boisvert, l'« Odyssée » n'a reçu que deux chèques de \$25 après avoir lancé son appel public. Il n'en reste pas moins, selon lui, que l'« Odyssée Maranatha » est un succès même si financièrement les objectifs visés n'ont pas été atteints. « Une compagnie américaine de recherche s'est intéressée à notre projet. Elle vient de m'offrir un stage de 10 jours pour aller étudier le fonctionnement d'une machine pouvant transformer l'eau de mer en eau douce. Cela serait très utile pour certaines régions d'Haïti », affirme M. Boisvert qui prévoit écrire un livre sur l'« Odyssée Maranatha » d'ici le mois de novembre. Outre MM. Chabot et Boisvert, l'expédition comprenait également M. Jocelyn Minville.

Le Soleil, Clément Thibault

76e Exposition provinciale de Québec

Des milliers de personnes à l'ouverture

♦ Tandis que des milliers de visiteurs envahissaient les pavillons et manèges, l'ouverture officielle de la 76e Exposition provinciale de Québec revêtait un caractère particulier hier, parce qu'elle coïncide avec la tenue du Sommet de la francophonie comme l'a souligné le ministre québécois des Relations internationales, M. Gil Remillard, président d'honneur de l'exposition.

par Yves THERRIEN

Insistant sur le caractère historique de la tenue à Québec du deuxième sommet francophone, M. Remillard indiquait que ce serait l'occasion de créer un espace francophone favorable au développement de relations économiques et commerciales privilégiées. « Le jumelage de Québec et Bordeaux, a expliqué M. Remillard, les nombreux échanges commerciaux entre des entreprises françaises et québécoises nous montrent que les liens culturels ont évolué. Des liens économiques font que le Québec a une porte ouverte sur le Marché commun et que la France s'est ouverte une voie sur le marché nord-américain. »

Racontant ses souvenirs d'enfance, le ministre se rappelait la joie qu'il avait de venir à l'expo, de faire quelques tours de manège, mais aussi la tristesse qui entourait

son ouverture puisqu'elle marquait aussi le retour en classe. « Expo-Québec a évolué, a-t-il ajouté, et s'est ouverte sur la francophonie comme nous pouvons le constater avec la présence de la ville de Bordeaux dans le pavillon de la ville de Québec. »

Représentant du maire de Bordeaux, M. Jacques Chaban-Delmas, retenu en France par ses fonctions de président de l'Assemblée nationale, le conseiller municipal Michel Meyssan s'est dit heureux des 25 ans de jumelage des deux villes et a indiqué son désir de voir cette association devenir plus active dans un approfondissement des relations.

Pour sa part le maire de Québec et président de la commission de l'exposition, M. Jean Pelletier, a souligné que la vocation internationale de Québec ne cessait de prendre forme. Soulignant la tenue de plusieurs événements à caractère international dans sa ville, il a mentionné la venue prochaine d'un bureau de l'UNESCO dans la capitale provinciale.

Il a de plus indiqué que la politique tarifaire d'Expo-Québec, tant critiquée dans la ville, avait été un élément important dans la décision d'accorder le premier prix canadien des expositions à celle de Québec, l'an dernier. « Nous avons voulu que les prix d'entrée favorisent les

familles, a lancé le maire Pelletier. Il s'agit pratiquement de la dernière fête familiale de l'année et nous voulions qu'elle soit accessible à

tous. Expo-Québec couronne 35 expositions en province et la 76e n'aura rien à envier aux précédentes. »

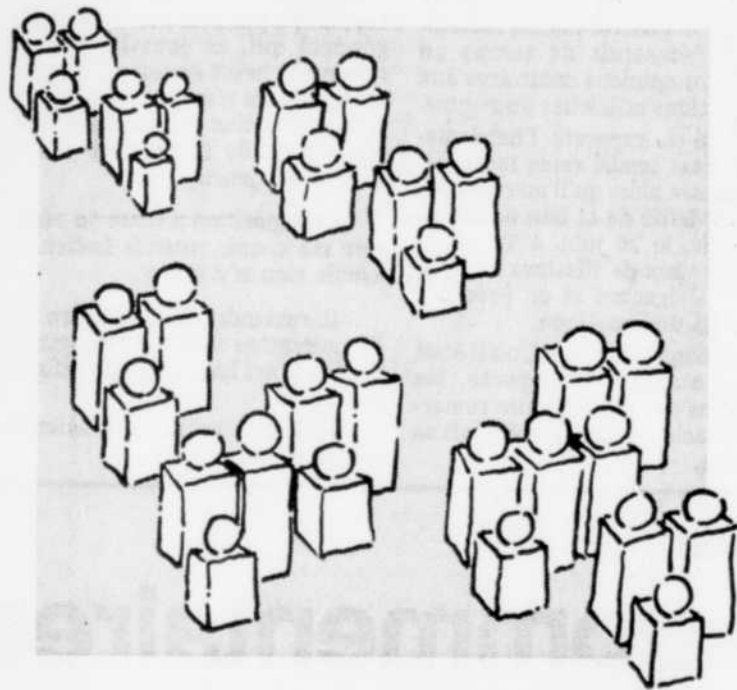
EXPOSITION DE QUÉBEC



Expo-Québec, c'est aussi les manèges. Le maire Jean Pelletier (au centre), le ministre des Relations québécoises internationales, M. Gil Remillard (à droite), le directeur général de la commission de l'Expo, M. Pierre Broousseau (à gauche), le conseiller municipal de la ville de Québec, M. Jean Careau (à l'extrême gauche), M. Michel Meyssan, conseiller municipal de la ville de Bordeaux et sa femme ont fait un tour dans la grande roue après l'ouverture officielle de la 76e Exposition provinciale de Québec.

ADULTES

POUR RÉUSSIR



PROGRAMMATION

Procurez-vous l'édition du SAMEDI 29 août 1987 du journal LE SOLEIL. Vous y trouverez l'horaire détaillé des cours de l'enseignement collégial offerts aux adultes le soir. Préparez-vous en fonction des inscriptions qui auront lieu selon l'horaire suivant:

François-Xavier-Garneau	1 ^{er} septembre	09h30 à 21h00
	2 et 3 septembre	17h30 à 20h30
Lévis-Lauzon	2 et 3 septembre	13h30 à 21h30
Limoilou	1 ^{er} septembre	09h30 à 20h30
	2 septembre	17h00 à 20h30
Sainte-Foy*	1 ^{er} septembre	09h30 à 21h00
	2 septembre	18h30 à 21h00

* Les inscriptions auront lieu à la salle Albert-Rousseau.



COLLÈGE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU
1660, boul. de l'Entente
C.P. 6300
Sillery, (Québec)
G1T 2S5
Téléphone: (418) 688-8310
poste 235 ou 245



COLLÈGE DE LÉVIS-LAUZON
205, Mgr Bourget
Lauzon, (Québec)
G6V 6Z9
Téléphone: (418) 835-1462



COLLÈGE DE LIMOILOU
1300, 8^e avenue
C.P. 1400
Québec, (Québec)
G1K 7H3
Téléphone: (418) 647-6687



COLLÈGE DE SAINTE-FOY
2410, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, (Québec)
G1V 1T3
Téléphone: (418) 659-6620

ENSEIGNEMENT AUX ADULTES

Session automne 1987

TECHNIQUES DE BUREAU (900.45)*

601-911-76 Français écrit
601-916-77 Dactylographie
412-201-87 Traitement de texte I
420-927-84 Informatique I
412-531-77 Rôle et fonction de la secrétaire
410-146-85 Comptabilité

412-305-85 Rédaction d'affaires
412-101-87 Saisie de l'information
412-301-87 Traitement de texte II
412-401-87 Traitement de texte III
412-802-85 Informatique II
604-XXX-XX Anglais

DURÉE: 2 SESSIONS

- Service d'aide au placement.
- Tous nos étudiants ont accès à l'aide financière gouvernementale.
- Le Collège O'Sullivan de Québec est reconnu par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.



COLLÈGE O'SULLIVAN DE QUÉBEC

600, rue Saint-Jean, QUÉBEC G1R 1P8 Tél.: 523-5505

* La réussite de ce programme est sanctionnée par un diplôme en techniques de bureau (Attestation d'études collégiales — A.E.C.)

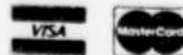
10% à 50%
SUR MEUBLES EN MAGASIN

VENTE ESTIVALE

Classique Huppé 20%



MEUBLES
Jacques Gaulin



2158, boul. Charest ouest,
Ste-Foy (Québec) — 681-8106

Des courses de jeunes porcs

♦ Pour la première fois, une course insolite s'est déroulée hier près de l'hippodrome de Québec. Ce n'était pas des chevaux mais de jeunes porcs entraînés spécialement pour ce genre de spectacle

par M. Claude Chaussé.

Malgré les retards et la déception des spectateurs qui attendaient le coup de départ en grand nombre à 14h, la présentation de la

première course de cochons à Expo-Québec s'est finalement faite à 16h30 après que la piste d'asphalte eut été recouverte de terre. Près de 600 personnes riaient aux éclats en voyant quatre porcs d'en-

viron trois mois et demi courir à fond de train sur une piste ovale d'une cinquantaine de pieds.

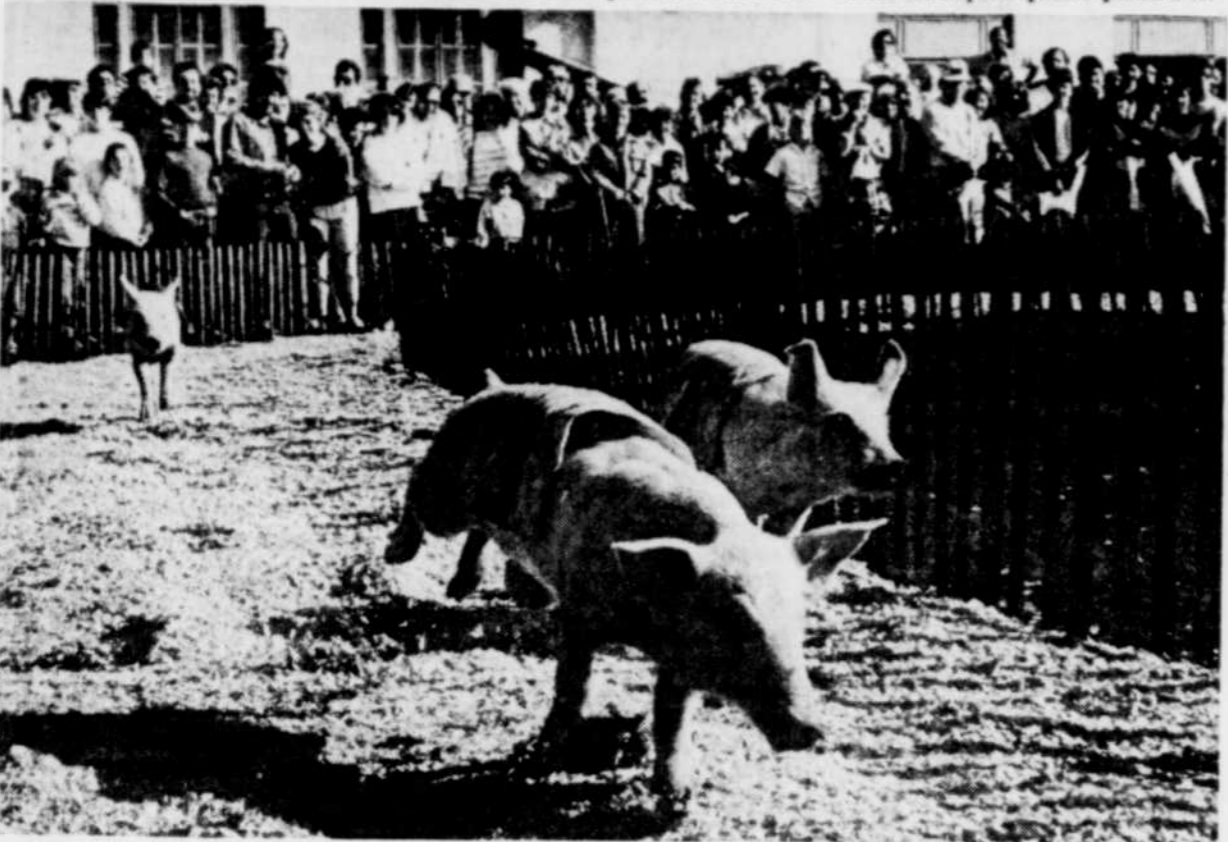
textes d'Yves THERRIEN

« Les porcs sont entraînés et apprivoisés pour faire un spectacle comme celui-là, a raconté au SOLEIL M. Claude Chaussé. Il me faut de sept à huit semaines pour les dresser et leur apprendre à suivre la piste. »

Selon M. Chaussé, les porcs ne craignent pas les bruits de la foule et il n'y a aucun danger pour que l'un des ses 13 « coureurs » quitte la piste pour aller faire un tour dans les estrades ou dans la foule. La course en est toute une car selon M. Chaussé, les porcs peuvent faire des pointes de vitesse de 20 milles à l'heure.

Un représentant de la Société protectrice des animaux est venue visiter les installations et selon M. Chaussé, il n'a noté aucun problème particulier. Son but est de donner un spectacle, non de faire souffrir les animaux, il en donne pour preuve l'aménagement de la piste. « J'aurais pu les faire courir sur l'asphalte mais ce serait trop dur pour eux. J'ai préféré retarder la course et attendre d'avoir étendu la terre sur toute la piste. »

Les courses ont lieu quatre fois par jour et la piste est située entre le pavillon de l'agriculture et l'hippodrome. ●



La course des jeunes porcs a bien fait rire la foule qui paraissait étonnée de leur rapidité. Selon M. Chaussé, les porcs peuvent faire des pointes de vitesse de 20 milles à l'heure.

Inspecteurs en permanence sur les lieux

♦ Deux inspecteurs du ministère du Travail seront en permanence sur les terrains d'Expo-Québec, jusqu'au 7 septembre, pour voir à la sécurité des installations des manèges.

« Notre rôle est d'assurer la sécurité, explique au SOLEIL M. Roch Beaulieu, directeur de la division des appareils de levage du ministère du Travail. Nous inspectons tout, vérifions s'il n'y a pas de bris, si le manège comporte un système de retenu. Lors que nous estimons qu'il y a une possibilité de blessure, de se coincer, nous demandons au propriétaire de faire la réparation

et le manège ne pourra fonctionner sans cela. »

Les inspecteurs se basent sur les critères de l'ACNOR (Association canadienne de normalisation) et les normes des fabricants des appareils. « Nous nous assurons que le manège est installé selon les spécifications du fabricant, souligne M. Beaulieu. Nous avons tous les bulletins de services des compagnies et voyons à ce que les modifications exigées soient apportées. »

Selon M. Georges Arnold, l'un des inspecteurs du ministère, les principaux problèmes sont détectés dès le montage. « Il se peut que nous

empêchions l'utilisation d'un appareil pendant l'exposition, ajoute-t-il, mais se sera pour le temps de la réparation qui souvent ne prend que quelques minutes. Parfois, il s'agit simplement de modifier une marche ou la marge d'espacement entre le public et le manège. Une foule de détails qui rendent l'utilisation de l'appareil sécuritaire pour le public autour et dans le manège. »

Soulignant la bonne collaboration des propriétaires de manèges, M. Beaulieu mentionne qu'à certains endroits, lorsque les inspecteurs ne peuvent être sur les lieux le jour du

montage, des opérateurs ont indiqué qu'il ne se sentaient pas aussi à l'aise pour travailler que si l'inspecteur avait assisté aux préparatifs d'installation.

Pour M. Claude Dubois, propriétaire des Amusements spectaculaires, lorsque l'ont tient compte des millions d'utilisateurs de manèges en Amérique du Nord et du nombre d'accident qui leurs sont attribuables, il y a moins de risques à faire un tour en montagne russe qu'une balade en automobile. ●

EN BREF

EXPOSITION DE QUEBEC

L'inspection

♦ Très tôt hier matin, des inspecteurs du ministère du Travail s'affairaient autour des manèges afin de vérifier la sécurité des installations. Selon eux tout était dans l'ordre sauf que l'un des inspecteurs a fait remarquer que la ville avait eu une bonne idée de faire creuser des tranchées dans le sol pour cacher les fils pour éviter que les visiteurs s'accrochent les pieds. À son avis, il aurait mieux valu qu'elles soient recouvertes tôt après car les risques de tomber étaient plus grands encore. À 10h45, de nombreuses tranchées étaient encore ouvertes.

Jugement d'animaux

La finale des finales, Expo-Québec est l'occasion pour les éleveurs gagnants des expositions régionales de venir faire juger leurs plus beaux spécimens. Hier, les chevaux paraient au pavillon de l'agriculture. Selon Mme Suzanne Tremblay, responsable du secrétariat des jugements, pratiquement toutes les espèces sont représentées à la compétition sauf pour les chèvres puisqu'il n'y pas de troupeau reconnu au pays.

Black Jack

Le salon du Black Jack s'est ouvert pour une neuvième année. Dès midi, plusieurs joueurs attendaient à la porte pour tenter la chance. Situé en haut du pavillon de la ville de Québec, le salon compte 30 tables et peut accueillir 210 joueurs en même temps.

Les garderies

L'Office de garde, dont le stand est situé dans le pavillon du Québec, présente un mine de renseignements pour les parents désireux d'en savoir plus sur les garderies. On y trouve de la documentation pertinente sur les divers types de garderies que ce soit en milieu familial, scolaire, sur la garderie conventionnelle à but lucratif ou sans but lucratif. Il est même possible d'apprendre si la famille peut bénéficier d'une aide gouvernementale pour faire garder les enfants peut importe que la garderie reçoive ou non une subvention.

L'infirmierie

Une quinzaine de membres de l'Ambulance Saint-Jean s'occupent de l'infirmierie sur les terrains d'Expo-Québec, près de l'entrée ouest du pavillon du commerce. Selon une infirmière rencontrée sur place, il y a plus de cas à traiter les fins de semaine. « Nous nous occupons de tout, raconte-t-elle, de l'égratignure à la blessure grave. » Certains patients traités l'an dernier étaient des jeunes qui avaient tenté de passer par dessus les clôtures de barbeles qui entourent les terrains de l'exposition. Entre autres, un patient avait eu la cuisse lacérée après une tentative d'entrée acrobatique. ●

VENTE D'ENTREPÔT

Renaud & cie vous ouvre son deuxième étage en vous faisant profiter de spéciaux mirabolants!

VISION Ensemble de 3 casseroles avec couvercles, 1 L, 1,5 L et 2,5 L. V-300 29⁹⁵\$	VISION Ensemble de 3 cocottes avec couvercles, 1,5 L, 2,5 L et 4,5 L et poëlon 26 cm. V-440 49\$	Economies 50% CORNING SPICE O' LIFE Cocotte 5 L avec couvercle. A-5-8 25\$
SERVICES DE VAISSELLE 4 couverts, 20 morceaux à partir de 13\$ l'ensemble	Economies 50% CORNING CORN FLOWER BLEU Thière 900 ml. P-104 16\$	ASSIETTE À GÂTEAU 3 étages, en semi-porcelaine. 749\$ ch.
SUPREMACY Batterie de cuisine 13 pièces, acier inoxydable 3 pls. # 64290 79\$	PRESTO 18 L Autoclave à conserves, 18 litres. # 55023 88\$	WEAREVER Poëlon fini Silverstone, 25 cm. # 57261 8\$ ch.
GRANIT BLEU Marmite à conserves, 15,1 litres. # 0704 7⁹⁵\$	GRANIT BLEU Marmite à conserves, pour 7 pots. # 0707 13⁵⁰\$	PROCTOR SILEX Cafetière 10 tasses. # A474AL 29⁹⁵\$
PROCTOR SILEX Grille-pain-four autonettoyant, amande. # 0256AL 59\$	TOASTESS Bouilloire 4 tasses, amande. # 750 9⁹⁵\$	COLOR MATES 6 couverts, 24 morceaux, couteillerie à manches de plastique brun avec support. 9⁹⁵\$
NORITAKE 8 couverts, 42 morceaux, couteillerie à manches de porcelaine Wild Plum. 75\$	CISEAU DE COUTURE zigzag. 5\$ ch.	ZWIESEL Verrerie à 24% cristal de plomb. Choix de 10 sortes de verres Diana. Rég. 21 ⁵ 5\$ ch.
Economies 66-73% CRISTAL D'ARQUES Boîte de 6 verres droits Chantilly. 75\$ bte 25\$ bte	SANGO 8 couverts, 45 morceaux, Riviera, noir. Rég. 424 ⁵ 125\$	SANGO 8 couverts, 45 morceaux, Swirl, 4 couleurs au choix. 59\$

LA MAISON DE LA VAISSELLE
Renaud & cie

82, rue Saint-Paul — 692-0144

- Beaucoup d'autres spéciaux en magasin
- Hâtez-vous, les quantités sont limitées
- Magasinage en personne seulement
- Toute vente finale

Lundi au vendredi, 9h à 17h. Jeudi, jusqu'à 21h. Samedi, 9h30 à 16h30.

Prince de Galles à la Belge

EXCLUSIF À PERRERAULT



Belge d'origine, cet ensemble tailleur s'inspire du Prince de Galles anglais. Son col de velours côtelé intensifie sa vive personnalité.

Ensemble 100% laine: \$595. Mayerline, Belgique. Exclusif à Perreault

PERRERAULT

Place Ste-Foy
Tél.: 658 0081

Galerie de la Capitale
Tél.: 626 7322

Maison Perreault
615, Grande-Allée
Tél.: 529 9955

Conférence des premiers ministres provinciaux

La constitution pourrait voler la vedette au libre-échange

♦ SAINT-JEAN, N.-B. - Pour M. Robert Bourassa, la conférence annuelle des dix premiers ministres des provinces canadiennes qui s'ouvre ce matin à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, doit surtout être l'occasion de faire le point sur le dossier du libre-échange. Plusieurs de ses collègues voudront cependant profiter de l'occasion pour discuter de modifications

qu'ils souhaitent à l'accord constitutionnel.

par André FORGUES
envoyé spécial du SOLEIL

Au cours d'une entrevue au SOLEIL, mardi soir, le premier ministre Bourassa soutenait n'avoir « aucune indication qu'on n'était pas intéressé (dans les autres pro-

vinces) à ratifier l'entente qu'on avait signée ».

« Si on se met à rouvrir l'entente, cela va être extrêmement difficile de maintenir le processus de ratification », exposait alors M. Bourassa qui ne considérait que comme une possibilité d'éventuels contacts avec ses homologues des autres provinces, réunis à Saint-Jean, afin de vérifier quand ils entendent soumettre l'accord à leurs législatures respectives.

Pourtant, hier, Le Devoir faisait état de discussions intensives qui ont lieu entre les gouvernements de l'Ontario, du Manitoba, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick. Le premier ministre de cette dernière province, M. Richard Hatfield, aurait l'intention de proposer un amendement à l'accord du lac Meech pour répondre aux désirs des groupes de femmes et des autochtones des Territoires du Nord-Ouest.

Hier, au cabinet de M. Bourassa, on indiquait que M. Hatfield avait prévenu Québec au cours de la journée qu'il n'avait pas l'intention de faire une telle proposition à Saint-Jean. Ce qui ne signifie pas qu'il soit faux que M. Hatfield ait des réticences.

Quant au reste, on répétait que, pour M. Bourassa, l'accord du lac Meech est la conclusion de la « ronde du Québec » et que si des provinces veulent proposer d'autres amendements à la constitution, elles pourront le faire dans une prochaine ronde de négociations constitutionnelles.

La question constitutionnelle risque donc de faire de nouveau l'objet de longs débats à la réunion des premiers ministres des provinces, là même où l'offensive de M. Bourassa pour ramener le Québec dans le giron constitutionnel avait franchi une étape cruciale, il y a un an. Toutes les provinces avaient alors accepté que les cinq conditions du Québec fassent l'objet d'un accord avant que toute autre modi-

fication soit apportée à la constitution du pays.

Ce premier pas devait conduire à l'accord du lac Meech, le 30 avril, puis à sa mise au point définitive, à Ottawa, à l'aube du 3 juin dernier. Depuis, cependant, seule l'Assemblée nationale du Québec a approuvé le texte de l'accord qui n'entrera en vigueur qu'après avoir été ratifié par tous les parlements provinciaux, par la Chambre des Communes et le Sénat canadien.

Deux des premiers ministres qui ont signé l'accord du lac Meech doivent bientôt faire face à leur électoral. Ce sont MM. David Peterson, dont on prévoit que les Ontariens lui accorderont un mandat fort le 10 septembre, et M. Richard Hatfield qui pourrait déclencher des élections pour le début d'octobre.

La réélection de M. Hatfield ne paraît pas assurée et son adversaire, le libéral Frank McKenna, a exprimé des réticences sur l'accord du lac Meech. M. Bourassa précisait en entrevue avoir discuté de constitution avec M. McKenna quand celui-ci lui a téléphoné à ce sujet au cours de l'été.

Libre-échange

Quant au libre-échange, le premier ministre du Québec prévoit que la conférence de Saint-Jean permettra de vérifier quelle est maintenant la position de ses collègues des autres provinces.

La dernière rencontre des premiers ministres sur ce dossier a eu lieu au début de juillet, à Ottawa, et les chefs de l'Ontario et du Manitoba, MM. Peterson et Howard Pawley, s'étaient montrés les plus réticents.

Actuellement en pleine campagne électorale, on prévoit que M. Peterson ne passera qu'une seule journée à Saint-Jean. ●

Critiqué par le président du parti John Turner affronte une nouvelle tempête

♦ OTTAWA (D'après PC) - Le chef libéral John Turner a tenté tant bien que mal, hier, d'apaiser la tempête soulevée autour de son leadership par le président du parti Michel Robert.

Visiblement atteint par ce nouvel assaut, M. Turner a poliment réprimandé M. Robert pour ne pas lui avoir fait part en privé de ses inquiétudes. Patient, il a néanmoins jugé « constructives » ses critiques, affirmant partager l'opinion de M. Robert sur la nécessité pour le Parti libéral d'effort ses politiques et d'agir sur le plan organisationnel.

« Je suis convaincu que nous serons prêts à faire face aux électeurs canadiens lors des prochaines élections », a affirmé M. Turner, qui estime avoir le devoir de demeurer à la tête du parti.

La sortie de M. Robert, considéré jusque là comme l'un des plus fidèles partisans de M. Turner, a provoqué des ondes de choc au sein du caucus libéral, dont les membres projetaient, hier, à l'issue de leur réunion hebdomadaire, l'image d'une unité chancelante.

« Le caucus a été choqué, surpris et un peu traumatisé par les déclarations de M. Robert », a déclaré M. Turner, qui a écarté l'hypothèse d'exiger la démission du président du parti.

Le chef libéral a indiqué avoir eu, hier matin, une discussion téléphonique « sans confrontation » avec M. Robert, au cours de laquelle ce dernier lui a réitéré sa confiance.

M. Robert, élu président du parti, en novembre dernier, a déclaré, mardi, à un journaliste de la Presse canadienne qu'un nombre significatif et croissant de libéraux remettaient en question le leadership de M. Turner. Selon lui, il ne resterait plus à M. Turner que « quelques semaines » pour renverser la vapeur.

« J'ignore ce qui va se passer, a affirmé M. Robert. Si la situation s'aggrave, M. Turner pourrait démissionner de son propre chef ou encore faire face à une révolte ouverte de son caucus », a-t-il dit, précisant immédiatement que la seconde hypothèse lui paraissait peu plausible.

Il y a seulement six semaines, M. Robert sommais les députés libéraux insatisfaits de l'appui donné par M. Turner à l'accord constitutionnel de se taire ou de remettre leur démission. Il dit, aujourd'hui, avoir rejoint les rangs de la dissidence, affichant son désaccord avec l'appui inéquivoque de M. Turner.

Tout ne va pas bien
À la sortie des Communes, le député libéral de Sainte-Marie, M. Jean-Claude Malépart, n'était pas loin de partager l'opinion de M. Robert.

« Il serait malhonnête de prétendre que tout va bien. Si tout allait si bien, je ne crois pas que M. Robert, qui est un homme responsable, aurait tenu de tels propos », a-t-il affirmé.

Selon, M. Malépart aussi, le temps presse. « Il faut que d'ici un mois, des changements majeurs aient été apportés. »

Aux Communes, le premier ministre Brian Mulroney n'a pas hésité à ironiser, affirmant en substance que sa position sur la réforme du Sénat n'était certainement pas plus confuse que la position de M. Robert sur le leadership du Parti libéral.

Les remarques de M. Robert signalent pour M. Turner la fin d'un été difficile, ponctué, il y a quelques semaines, par la démission de deux de ses principaux conseillers et la triple victoire néo-démocrate en élection partielle.

Un sondage réalisé par Angus Reid, au début du mois d'août, donnait aux libéraux 29 pour 100 d'appui parmi les électeurs décidés, 15 points de moins que le NPD et seulement quatre points de plus que les conservateurs. ●

DÉCOUVREZ
LE VRAI VIN
D'ALLEMAGNE



UNE
BOUTEILLE
BLEUE
TRANSLUCIDE

UN
VIN
BLANC

UN NOM
QUI PEUT
VOUS FAIRE
GAGNER?

UN NOM QUI PEUT VOUS FAIRE GAGNER:

Grand Prix:

Un voyage en Allemagne

En collaboration avec



Pour participer:

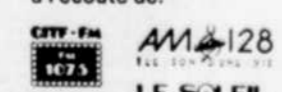
- Épelez correctement le nom du vin sur le coupon ci-joint et envoyez-le dûment rempli, à l'adresse indiquée.

Prix secondaires:

Un des 100 ensembles cabaret/4 verres

Durée du concours:

- du 26 juillet au 17 sept. 1987
- Tirage: le 18 sept. 1987
- Pour plus de détails, soyez à l'écoute de:



Valeur totale des prix: 6 000\$

DÉCOUVREZ LE VRAI VIN D'ALLEMAGNE
Case Postale 69, Succursale "A", Longueuil, Québec J4H 3W2.

Nom du participant: _____ Âge: _____

Adresse: _____ Code postal: _____

Téléphone: _____

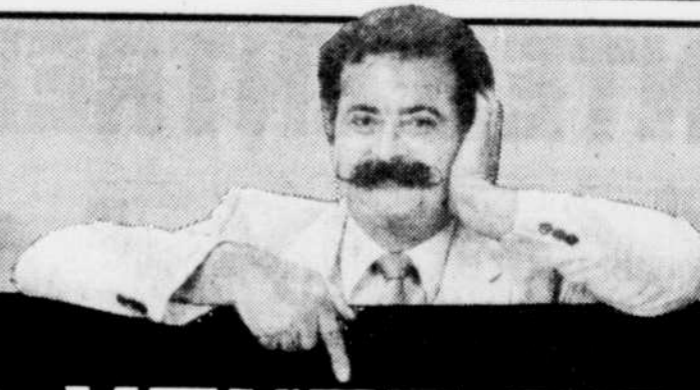
Nom du marchand: _____

Adresse: _____

RÉPONSE: AÜFK L I

(Épellation du nom du vin)
Règlement officiel disponible chez tous les marchands participants.

Chez
TELFÈRE



SUPER-VENTE DE TAPISSERIE ET PEINTURE

Plus de 80,000 rouleaux en magasin

Personne ne vend moins cher... personne ne vend autant!

TAPISSERIE

PEINTURE

SPÉCIAL 2 POUR 1

Achetez 1 rouleau double et obtenez-en 1 GRATUITEMENT (sur marchandise sélectionnée)

CHOIX DE BORDURES

Valeur jusqu'à 15,95 ch.
Prix Ti-frère à partir de **2⁹⁹** ch.

TAPISSERIE GENRE CÉRAMIQUE

Ideal pour salle de bains et cuisine. Préencollée
Prix propose: 51,90 r.d.
Prix Ti-Frère: **24⁹⁹** r.d.

SUPER-AUBAINE

Au-delà de 4 000 rouleaux enduits de vinyle préencollés. Facile à enlever.
Valeur de 23⁹⁹ Spécial **7⁹⁹** Rouleau double

UN GRAND CHOIX

Vaste sélection de motifs et couleurs des plus à la mode.
99c le rouleau

GRATUIT

Bac à eau ou lisseur avec tout achat de tapisserie.

TAPISSERIE POUR ENFANT

Couleurs et motifs variés. Préencollée, lavable.
Courant 25,99 r.d. Bordures coordonnées
Prix Ti-Frère: **14⁹⁹** r.d. Prix Ti-Frère: **9⁹⁹**

SEMI-LUSTRE

AU LATEX TI-FRÈRE:
14⁹⁹ les 4 litres

SEMI-LUSTRE

À L'ALKYDE TI-FRÈRE:
14⁹⁹ les 4 litres

LATEX-APPRÊT

TI-FRÈRE
15⁹⁹ les 4 litres

LATEX MAT

D'INTÉRIEUR TI-FRÈRE:
11⁹⁹ les 4 litres

RABAIS ADDITIONNEL DE 10% sur tous les ACCESSOIRES de PEINTURE

SI VOUS TROUVEZ MEILLEURS PRIX AILLEURS, ON VOUS REMET LA DIFFÉRENCE PLUS 10% DE LA DIFFÉRENCE

215, boulevard Hamel (face à l'hôpital Christ-Roi) 681-6023

LE MONDE DES FONCTIONNAIRES

Pour débloquer les négociations

Les 550 avocats et notaires en journée d'étude, mardi

Les 550 avocats et notaires de la fonction publique québécoise seront en journée d'étude mardi prochain, le 1er septembre, dans le but de débloquer leurs négociations avec le gouvernement et d'obtenir la parité salariale avec les procureurs de la Couronne.



par
Vincent CLICHE

Ces juristes sont sans contrat de travail depuis maintenant 20 mois. Ils ont déposé leurs demandes vers la fin de janvier dernier et le gouvernement leur a répondu le 10 juin. Depuis ce temps, les pourparlers sont au point mort.

Depuis le 20 août, ils ont entrepris divers moyens de pression qui ont eu pour effet de provoquer un ralentissement de travail généralisé dans les services juridiques des divers ministères et organismes gouvernementaux.

Mais, devant le silence et l'insensibilité du président du Conseil du trésor, M. Paul Gobeil, qui refuse de les rencontrer, les membres du Syndicat des avocats et notaires de la fonction publique ont décidé d'augmenter la

pression et de décréter une série de journées d'étude.

Selon Me Louis Rochette, qui est depuis la semaine dernière le nouveau président du syndicat en remplacement de Me Bertrand Roy, ses membres n'ont plus le choix et doivent ouvrir leur dossier sur la place publique même si ce ne sont pas là des moyens qu'ils ont l'habitude d'utiliser pour se faire entendre.

Rattrapage et parité

Se basant sur les conclusions d'une étude d'un comité formé par le gouvernement et présidé par Me René Dussault afin d'étudier et de faire des recommandations sur le statut, le rôle et la rémunération des juristes de la fonction publique, le Syndicat des avocats et notaires a demandé un rattrapage salarial de 10 pour 100.

Cette demande était aussi celle des procureurs de la Couronne qui se sont cependant entendus avec le gouvernement au mois de mars et ont obtenu un rattrapage de 7 pour 100; ce qui les laissait quand même bons derniers parmi les juristes des autres fonctions publiques au Canada.

Dans les offres faites aux avocats et notaires, le Conseil du trésor a refusé jusqu'ici d'inclure un pourcentage de rattrapage. Il leur offre seulement des augmenta-

tions de 8 pour 100 pour chaque année d'un contrat de deux ans.

Selon le président du syndicat, ces offres sont inexplicables et indéfendables. Elles heurtent de front la position à prement défendue par le ministre de la Justice, son sous-ministre et le bâtonnier du Québec qui, en avril dernier, appuyaient les recommandations du rapport Dussault.

« Ces offres tentent de créer une discrimination selon qu'on est procureur de la Couronne civile ou criminelle, déclarait hier le président du syndicat. Cette distinction au niveau salarial est totalement injuste et indéfendable compte tenu des responsabilités que nous assumons quotidiennement. »

Rappelons qu'un procureur de la Couronne criminelle, de 5 ans d'expérience, gagne actuellement \$40,838. Selon Me Rochette, on en offre \$33,908 à l'avocat ou au notaire travaillant pour la Couronne civile (expérience 5 ans), soit un différentiel négatif de \$6,930.

Le président Rochette a aussi rappelé que le Conseil du trésor vient d'offrir à un agent de la Sûreté du Québec (expérience 5 ans) \$39,500, plus le paiement du temps supplémentaire, plus une indemnité de vêtements, plus un plan de retraite, qualifié comme le meilleur au monde puisque l'État y verserait pour chaque policier quelque \$17,000 par année.

Négociations avec les avocats et notaires

« C'est un dossier du ministre de la justice »

-Paul Gobeil

Le ministre Paul Gobeil, président du Conseil du trésor, s'est lavé les mains, hier, du dossier des négociations avec les avocats et notaires de la fonction publique.

Vincent CLICHE

À l'entrée du Conseil des ministres, M. Gobeil a répondu à la question d'un journaliste en ces termes: « C'est un dossier du ministre de la Justice. C'est à lui de faire les demandes nécessaires et de passer à travers tout le processus de recommandations pour approbation finale par le Conseil des ministres ».

Ce qui expliquerait sans doute l'accusation portée, hier, par le président du Syndicat des avocats et notaires, Me Louis Rochette, prétendant que M. Gobeil refuse de le rencontrer.

Le ministre Gobeil a cependant fini par admettre que ces négociations le touchaient tout de même en tant que président du Conseil du trésor et responsable de l'établissement d'une politique salariale globale pour tous les employés de la fonction publique.

La parité

Le ministre Gobeil a voulu également préciser que le ministre de la Justice, M. Herbert Marx, n'avait jamais dit qu'il devait y avoir parité salariale pour les avocats et no-

taires de la fonction publique.

Il faisait allusion aux déclarations faites par le ministre Marx, le 2 avril dernier lors du déjeuner d'ouverture de la 7e Conférence des avocats et notaires de la fonction publique.

À cette occasion, M. Marx avait pourtant promis à ces avocats et notaires de défendre leur dossier avec ardeur auprès du conseil des ministres. Il avait entre autres déclaré: « Pour moi, être juriste au gouvernement implique des

responsabilités que le gouvernement doit prendre en considération quel que soit le secteur d'activités dans lequel il oeuvre. Qu'il s'agisse d'actes posés en tant que conseiller juridique, légiste, notaire instrumentant ou plaideur devant les instances administratives, civiles ou criminelles; ces activités, toutes aussi importantes et nécessaires, constituent, selon moi, des composantes indissociables et complémentaires de la mission juridique du gouvernement ».

Reggie Chartrand à la tête d'« Action Québec »

Le PC — L'ex-pugiliste Réginald « Reggie » Chartrand se lance de nouveau en politique.

Le boxeur sera à la tête du parti « Action Québec », dont la création vient d'être autorisée par le Directeur général des élections du Québec.

Hier en fin d'après-midi il n'a pas été possible de joindre M. Chartrand pour savoir quelle orientation il entend donner à son parti.

« Action Québec » devient le 15e parti politique autorisé au Québec.

Pour vos articles de cuir et de voyage de haute distinction

FOURNIER

Carrefour PREND UN S

ENFIN, Carrefour Beauport et Carrefour Neufchâtel se donnent un « AIR DE FAMILLE ».

Les Carrefour Beauport et Neufchâtel vous offrent une qualité de magasinage de premier plan pour votre famille et c'est... à deux pas de chez vous!

VENEZ VOUS EN RENDRE COMPTE...

Profitez de la promotion « UN AIR DE FAMILLE », du 17 août au 12 septembre 1987.

PLUS DE 7000 \$ EN PRIX!

1er prix



dont UN VOYAGE À DISNEY WORLD EN FLORIDE — 1 semaine (entre mai et octobre 1988) pour toute la famille (avion, hôtel, voiture, taxes et billets d'entrée) (VALEUR de 2 600,00 \$);

3e prix



20 BONS D'ACHAT d'une valeur de 100,00 \$ chacun (10 par Carrefour) (VALEUR de 2 000,00 \$).

2e prix



UNE CAMÉRA 35mm PENTAX, automatique avec flash intégré (VALEUR de 500,00 \$);

DE PLUS,



chaque jour, sauf le dimanche, du 17 août au 12 septembre 1987, tirage de 2 PHOTOS DE FAMILLE (8" x 10") parmi les coupons déposés durant la journée. Ces photos, d'une valeur de 45,00 \$ chacune, seront prises par un photographe professionnel (un gagnant par jour par Carrefour). VALEUR de 2 070,00 \$.

Magasiner aux Carrefour Beauport et Neufchâtel, Quand on en a fait le tour...

Carrefour Neufchâtel

4605, boul. de l'Auvergne, Neufchâtel, QC

Les miniMax

Carrefour Beauport

3333, Clémenceau Beauport, QC

C'est CARRÉMENT Carrefour.

La qualité NEC chez A. Cloutier Radio TV Inc.



Modèle CT-2020A

● Téléviseur stéréo 21 pouces ● Écran carré et plat ● Syntonisateur au quartz 142 canaux ● Affichage sur écran de l'heure et des canaux ● Télécommande sans fil à 20 fonctions ● Décodeur MTS incorporé ● IMAGE HAUTE RESOLUTION 380 LIGNES



Modèle CT-2060A

● Téléviseur à écran carré et plat ● Syntonisateur au quartz 142 canaux ● Décodeur MTS incorporé ● Haut-parleurs stéréo ● Heures et canaux affichés à l'écran ● Télécommande sans fil ● IMAGE HAUTE RESOLUTION 380 LIGNES

5 ANS DE GARANTIE

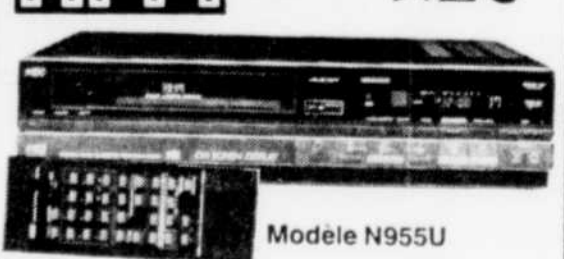
DIGITAL STEREO MTS



Modèle DX-2000U stéréo

● Traitement de l'image à commande digitale ● Effets spéciaux, marche arrière, arrêt sur image et talent ● Mémoire d'images à commande digitale ● Système "HQ" pour une image améliorée ● Syntonisateur 110 canaux ● Programmation 4 événements/21 jours ● Télécommande et affichage à l'écran

HI-FI STEREO MTS NEC



Modèle N955U

Magnétophone VHS "HQ" ● Télécommande unifiée VCR/CTV ● Son stéréo ● Programmation 4 événements/21 jours ● Syntonisateur 110 canaux ● Affichage à l'écran ● Recherche d'image par balayage

CARTES DE CREDIT ACCEPTÉES

LE VRAI SPÉCIALISTE DE LA COULEUR ET DU VIDÉO A VOTRE SERVICE DEPUIS 24 ANS

A. Cloutier Radio TV Inc.

840, rue Myrand, Sainte-Foy 527-8123, 688-1184

Beauce, East-Broughton-Station 240, 1re Avenue 427-2298

NEC

LES SPÉCIALISTES D'UNE RENTRÉE SCOLAIRE RÉUSSIE! LA LIBRAIRIE:

LE CENTRE PÉDAGOGIQUE INC.

2299, Versant-Nord, Sainte-Foy, tél.: 688-1943

Heures d'ouvertures:
Lundi, mardi, mercredi
9h 00 à 17h30
Jeudi, vendredi 9h00 à 21h00
Samedi 9h00 à 17h00

CARTES MASTERCARD et VISA ACCEPTÉES

Le rapport Bacon ne viendra qu'en décembre

Le corridor du compromis linguistique est étroit

La vice-première ministre, Mme Lise Bacon, croit que son comité spécial sur la question linguistique réussira « d'ici la fin de l'année » à conclure ses travaux et à proposer une solution de compromis au gouvernement. Ce comité devait à l'origine compléter

son mandat plus tôt, Mme Bacon ayant même évoqué le printemps dernier la possibilité de présenter

par André FORGUES

dès cet automne des modifications à la loi 101 ou à ses règlements.

À quelques jours du Sommet francophone et dix ans après l'adoption de la loi 101, ce sujet a été brièvement abordé au cours d'une entrevue que le premier ministre accordait au SOLEIL, cette semaine. M. Bourassa indiquait qu'il attendait le rapport du comité Bacon

« d'ici quelques semaines ».

A son arrivée à la réunion du conseil des ministres, hier, Mme Bacon a expliqué que son comité avait pris du retard dans ses travaux, notamment à cause du temps nécessaire à l'étude de nombreux documents soumis par le ministère des

Communautés culturelles et de l'Immigration et par le ministère de l'Éducation.

Ce comité se penche sur l'ensemble de la politique linguistique et non sur la seule question de la langue d'affichage, a insisté la ministre. Un rapport d'étape des tra-

voux du comité doit toutefois être préparé pour octobre et sera discuté au conseil des ministres et à une réunion spéciale de deux jours de l'ensemble des députés libéraux, a précisé Mme Bacon.

Selon la ministre responsable du dossier linguistique, le gouvernement actuel a la préoccupation d'assurer au Québec le maintien de son visage français et s'inscrit ainsi dans la continuité. Mais il a également le souci de respecter la liberté d'expression en ce qui concerne la langue d'affichage.

« C'est toujours un compromis quand on arrive à trouver une solution et le corridor du compromis est toujours étroit », dit Mme Bacon. L'intention du gouvernement, ajoute-t-elle, « c'est d'essayer, dans ce corridor étroit, de trouver la meilleure solution possible qui reflète je pense le même genre de compromis qui est fait dans la population. C'est le gouvernement qui va le trouver, mais au nom des Québécois ».

Enfin, Mme Bacon a indiqué que son collègue du Tourisme, M. Michel Gratton, ne l'avait pas prévenue de sa volonté de permettre l'affichage bilingue des informations destinées aux touristes. Le projet de M. Gratton devra être discuté par le comité spécial que préside la vice-première ministre.

PELISSSES



Grâce à nous, votre vieux manteau aura l'air d'un neuf! Très légères, nos pelisses sont également confortables et d'une grande durabilité. Vous pourrez choisir parmi 15 nouvelles teintes, toutes dans de la popeline de haute qualité. Nous avons un vaste choix de modèles 1987, qui seront ajustés sur mesure sans aucuns frais supplémentaires. Voilà un achat que vous ne regretterez pas!

Prémont

Les meilleurs spécialistes
125, rue St-Joseph est - 524-3541



La vice-première ministre Lise Bacon

**LA STATION NO.1 DE QUÉBEC
DIT MERCI À SES**

573,200

AUDITEURS*



**...ET VOUS SOUHAITE
UNE AUTRE BELLE SAISON À NOTRE ANTENNE.**

* Source: Sondage BBM, été 87.



Poursuite en diffamation contre la mairesse de Ste-Foy

Gionet semblait honnête, disent 2 autres témoins



Le Soleil, Jacques Deschênes
Le conseiller Claude Allard, porte-parole du Renouveau municipal de Sainte-Foy

♦ Tout comme l'ex-chef André Sainte-Maire, comme le directeur-général Jacques Cloutier et comme son adjoint Gilles Lavoie, le conseiller Claude Allard ne trouvait pas la situation désastreuse au sein du corps de police de Sainte-Foy. Il a cependant dû admettre que sa situation de conseiller ne lui permettait pas d'aller « au fond des choses » sur l'organisation de ce service.

par Louise LEMIEUX

Le contre-interrogatoire du conseiller Allard, porte-parole du Renouveau municipal de Sainte-Foy a été un exercice difficile pour lui.

Me Michel Proulx, l'avocat de la mairesse Andrée Boucher, a rappelé les propos du témoin Allard lors d'une entrevue radiophonique le soir du 5 février, après que la mairesse eut rendu publiques ses recommandations sur le corps de police de Sainte-Foy.

Parlant de la commission des services au citoyen par le biais de laquelle il avait connu M. Gionet et le service de police, il avoue qu'au sein de cette commission, «... on ne pouvait pas aller très très loin au niveau des choses (concernant le corps de police)».

La commission des services au citoyen a existé sous le règne précédent du maire Lavoie. M. Allard y

travaillait en étroite collaboration avec M. Gionet. « Ce qui m'a le plus frappé c'est la façon dont il présentait ses rapports et dont il se présentait lui-même. Il portait son uniforme avec beaucoup de dignité » affirme M. Allard.

À Me Proulx qui le contre-interroge sur la connaissance qu'il avait du corps de police à travers la commission des services au citoyen, M. Allard avoue que « sous l'administration antérieure, on avait une méfiance de toucher l'organisation de la police. C'est dans ce sens qu'on ne pouvait pas aller très loin ».

Et d'ajouter M. Allard, « la commission des services au citoyen c'est comme un ministère. Le minis-

tre ne sait pas tout ce qui se passe dans son ministère ».

Autre solution

Guy Marcotte conseiller municipal, membre du parti Présent Sainte-Foy, a lui aussi connu Romeo Gionet au sein de la même commission. « Il m'a toujours semblé très compétent, très honnête. C'est une personne exigeante pour lui-même et pour les autres. Il essayait de mettre un peu d'ordre dans le service qu'il dirigeait ».

Comme nombre de témoins appelés à la barre jusqu'à maintenant, le conseiller Guy Marcotte a été surpris d'entendre le rapport de Mme Boucher, le 5 février. « Je trouvais que les accusations por-

tées par Mme Boucher, ça avait l'air plutôt d'un pamphlet contre deux employés de la ville. Habituellement, pour congédier quelqu'un, on procède par comité plénier, à huis clos. Le conseil enterme ensuite la résolution. Habituellement, c'est comme ça qu'on procède » explique-t-il à Me Guy Bertrand qui l'interroge.

L'enquête préliminaire se poursuit aujourd'hui, à 11h30. À la fin de cette enquête, le juge Gilbert Morier décidera s'il y a matière à citer la mairesse Boucher pour libelle diffamatoire. C'est le capitaine Romeo Gionet qui a porté une accusation criminelle contre elle à la suite du discours du 5 février de la mairesse.

Dictionnaire et grammaire donnés aux écoliers de La Pocatière

♦ LA POCATIÈRE - Les écoliers connaissent mal le français? Qu'à cela ne tienne, donnons-leur un dictionnaire et une grammaire française, en plus du manuel de base.

par Jean Didier FESSOU

C'est sensiblement le langage que viennent de tenir les responsables de la Commission scolaire de La Pocatière.

Ainsi, pour donner suite à l'une de ses priorités pour la présente année scolaire, et pour donner suite à la consultation sur la qualité du français écrit, lu et parlé du ministère de l'Éducation, la Commission scolaire de La Pocatière a décidé de doter chacun de ses écoliers d'un dictionnaire et d'une grammaire française.

Ce programme touchera donc quelque 1,400 petits écoliers et coûtera environ \$25,000, précise le directeur général de la commission scolaire, M. Claude Langlais.

Les dictionnaires seront des Larousse mini-débutant, Larousse maxi-débutant et Nouveau Larousse élémentaire. Quant aux grammaires, il s'agira, selon les niveaux, du Petit guide grammatical, de l'Art de conjuguer 12,000 verbes de Bescherelle, du Code grammatical en tableaux et des Mots approuvés.

De plus, rapporte encore M. Langlais, la commission scolaire a décidé d'augmenter d'une demi-heure par semaine le temps consacré à l'enseignement du français prévu à la grille-horaire.

Ainsi le temps dévolu à l'enseignement du français sera de huit heures par semaine, ce qui représente 35 pour 100 du temps de l'horaire de l'écolier.

SOS-Racisme n'obtiendra pas la démission du père Harvey

♦ MONTREAL (d'après PC) - Le père Julien Harvey, s.j., n'a nullement l'intention de démissionner du Conseil consultatif de l'immigration et des communautés culturelles comme l'a réclamé la semaine dernière une coalition d'organismes regroupés autour de SOS-Racisme.

Il qualifie en outre de « non démocratique » le geste de la ministre, Mme Louise Robic, qui a indiqué la semaine dernière son intention de ne pas renouveler son mandat au sein du Conseil.

C'est ce qu'a indiqué le père Harvey au cours d'une rencontre avec la direction du Devoir. Deux raisons, a-t-il précisé, lui font décider de rester à son poste: d'abord, un conseil de cette nature a intérêt à entendre plus d'un son de cloche; ensuite, il ne regroupe actuellement que peu de représentants de la communauté québécoise d'accueil.

Quant à l'annonce du non-renouvellement de son mandat, le père Harvey note qu'en pratique, on ne renouvelle généralement pas le mandat des membres. Mais il estime surtout qu'il s'agit d'un geste non démocratique. Faut-il être d'accord pour pouvoir dire son opinion? Mme Robic a par ailleurs fait savoir hier qu'elle ne lui demandera pas de démissionner.

Sports Experts

LE RETOUR en FORME

Soulier de court
BROOKS Invinible II
Pour hommes et femmes.

En cuir souple.
Semelle extérieure en caoutchouc.
Bon support. Notre prix cour. 49,99

SOLDE
29⁹⁹



Soulier de court
REEBOK RTP PRO
Pour hommes. En cuir souple.

Très bon support au pied.
Semelle intercalaire coussinée.
Semelle extérieure en caoutchouc pour toutes surfaces.
Notre prix cour. 79,99

SOLDE
62⁹⁹

Soulier d'entraînement
NIKE Exile
pour hommes ou

Exodus pour femmes
Empègne en nylon. Semelle intercalaire double-densité en caoutchouc mousse.
Notre prix cour. 49,99

SOLDE
34⁹⁹

Soulier d'entraînement
REEBOK GL1600

Pour hommes et femmes.
Renfort en suède synthétique.
Empègne en nylon.
Notre prix cour. 59,99

SOLDE
49⁹⁹

CHAUSSURES

Soulier d'entraînement
BROOKS Chariot KW

Pour hommes et femmes.
En nylon et suède.
Support extérieur au talon.
Insertion kinétique au pied.
Notre prix cour. 79,99

SOLDE
69⁹⁹

Soulier de court
REEBOK Revenge Plus

Pour femmes. Empègne en cuir souple. Semelle intercalaire en EVA. Semelle extérieure en caoutchouc.
Notre prix cour. 64,99

SOLDE
54⁹⁹

Soulier de court
ROMBO Grand Slam

Pour hommes. Empègne en nylon mèche renforcée de suède synthétique. Semelle en caoutchouc. Notre prix cour. 24,99

SOLDE
16⁹⁹

Bottine de ballon-panier
CONVERSE Cons. Hi

Pour hommes. En cuir souple. Semelle extérieure trois cou- leurs. Talon et cheville renforcés. Notre prix cour. 79,99

SOLDE
69⁹⁹

T-shirt
REEBOK T-STATUS

à col rond
Serigraphie "Aigle".
50/50 polycoton.

14⁹⁹

Pantalon uni en molleton
LAYOUT

Pour femmes. Avec deux poches. 50/50 polycoton.

21⁹⁹

Chandail en molleton
LAYOUT

Pour femmes. Avec logo brodé. 50/50 polycoton.

21⁹⁹

Pantalon en molleton
REEBOK

Avec drapèau. 50/50 polycoton.

29⁹⁹

Chandail en molleton
imprimé "Electricity"

Avec col rond. 50/50 polycoton.

29⁹⁹

1 Chandail en molleton
BROOKS

Pour hommes. 2 tons. Logo brodé. 65/35 polycoton.

33⁹⁹

2 Pantalon en molleton
BROOKS

Pour hommes. Logo brodé. Avec poches.

29⁹⁹

Pantalon en molleton
BROOKS

Pour femmes. Logo brodé. Avec poches. 65/35 polycoton.

32⁹⁹

Chandail en molleton
BROOKS

Pour femmes. Avec col polo et dos long. 65/35 polycoton.

37⁹⁹

sports experts

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins.

- QUÉBEC
Galerias de la Capitale
5401, boul. des Galerias
627-0067
- QUÉBEC
Place Fleur de Lys
550, boul. Wilfrid Hamel
529-6156
- CAP ROUGE
4286, rue Saint-Félix
653-0744
- NEUFCHÂTEL
686, rue Blain
843-0499
- STE-FOY
1077, route de l'Église
653-8751
- ST-RAYMOND
114, avenue St-Jacques
337-2989
- QUÉBEC CENTRE-VILLE
915, rue Saint-Vallier est
694-9273
Stationnement gratuit
- BEAUPORT
Galerias Ste Anne
1500, d'Estmauville
661-2482
- CHARLESBOURG
Carrefour Charlesbourg
Boul. Henri Bourassa
626-2157
- LEVIS
Galerias Chagnon
300, côte du Passage
835-1088
- STE-FOY
Place Laurier
Mail est. 658-6134
Village Normand 659-4547
- ST-MARC-DES-CARRIÈRES
1339, boul. Dussault
268-8244
- THETFORD MINES
Galerias de Thetford
520, boul. Smith
338-3516

CASINO ROYAL AU QUÉBEC

Dès lundi

J'suis assez
excité, là!

CRRC
80

**TOUJOURS NO. 1
À QUÉBEC**

MERCI À NOS

368,300*

AUDITEURS

* SOURCE BBM ÉTÉ 1987

18 et +

Place
LAURIER

**immensément
sympathique!**

Grève du rail: Cadieux demeure prêt à intervenir

♦OTTAWA (PC)- Le gouvernement conservateur demeurerait prêt à intervenir mercredi pour mettre fin à la première grève nationale des chemins de fer en quatorze ans, pendant que les négociations en vue d'un accord semblaient manifester bien peu de progrès.

En fait, le gouvernement pourrait dès jeudi déposer une loi ordonnant le retour au travail, si le médiateur Bill Kelly et son collègue Mac Carson étaient incapables de rapprocher les deux parties.

Le premier ministre Brian Mulroney et le ministre du Travail Pierre Cadieux ont tous les deux répété mercredi que le gouvernement interviendrait dès le moindre signe de l'inutilité des discussions.

« Nous agissons très rapidement pour régler cette situation, si les parties sont incapables de le faire elles-mêmes », a indiqué M. Mulroney, au moment où le caucus conservateur se réunissait pour sa rencontre hebdomadaire habituelle.

Mardi, M. Cadieux a prévenu le Parlement qu'on avait déjà rédigé un projet de loi appelé Loi sur le maintien des services des chemins de fer et qu'il pouvait être déposé dès que nécessaire. Selon les règlements de la Chambre, il pourrait en fait être déposé dès jeudi.

Mercredi, le ministre a refusé de discuter de certaines informations qu'il aurait reçues à propos des négociations.

Mais, a-t-il dit aux Communes à M. André Ouellet, critique libéral en ce qui concerne les transports, le fait d'avoir préparé le bill ne signifiait pas que le gouvernement avait perdu tout espoir d'un règlement.

« Au contraire », a-t-il ajouté. Tard, mercredi après-midi, M. Cadieux a rencontré privément le ministre des Transports, M. John Crosbie, et le leader du gouvernement en Chambre, M. Don Mazankowski, pour discuter de la situation. Au bout de cette session d'une demi-heure, aucun des ministres n'a voulu faire de commentaire.

M. Kelly, qui est intervenu dans la séance mardi, est demeuré à la tâche jusqu'à 4h. mercredi matin, en compagnie de M. Mac Carson, pour essayer de faire démarrer les discussions.

Progrès insatisfaisants

Après quelques heures de repos, il a convoqué les parties pour essayer encore une fois de régler cette grève qui nuit grandement à l'économie générale du pays.

Privément, les dirigeants syndicaux ont laissé entendre qu'ils avaient réalisé des progrès au sujet de la retraite, un des principaux points reliés à la sécurité d'emploi, cause première de la grève.

Les entreprises n'ont pas voulu confirmer ces indications; ni M. Kelly, ni M. Carson d'ailleurs.

« Je ne peux pas faire de commentaire », a dit M. Kelly aux journalistes alors qu'il se hâtait d'une salle à une autre dans un hôtel de Hull où se déroulent les négociations.

Il n'a pas dit s'il croyait ou non en la possibilité d'une entente.

« Il y a eu de minces progrès, mais pas suffisants pour satisfaire une ou l'autre partie », a pour sa part noté M. Carson.

Mercredi soir

M. Carson a par contre indiqué que mercredi soir, il devait être clair si les négociations avaient réussi ou échoué.

M. Armand Passaretti, principal négociateur des Syndicats associés des chemins de fer, a souligné qu'ils devaient conclure une entente s'ils désiraient éviter une loi spéciale obligeant les grévistes à retourner au travail.

« Vous connaissez tous Bill Kelly? - Avec lui, il faut que ça se règle », a dit M. Passaretti.

Quelque 48.000 employés du Canadien National et du Canadien Pacifique, sans contrat depuis le 31 décembre, ont quitté leurs postes dimanche. Et 14.000 autres travailleurs, dont 4.000 chez Via Rail, ont été mis à pied.

Selon les deux entreprises de transport ferroviaire, la grève leur coûte \$20 millions par jour. ♦

Noyé repêché

♦ Le corps du chasseur américain qui s'était noyé dans le lac Wondel, à quelque 200 kilomètres au nord de Schefferville, lundi soir, a été repêché par les hommes-grenouilles de la Sûreté du Québec, hier. Il doit être transporté par hélicoptère à Sept-Îles, aujourd'hui, et son identité doit être révélée par la suite. La SQ à Baie-Comeau précise que cinq chasseurs américains et un guide se trouvaient dans une embarcation de 5 mètres et que tous étaient tombés à l'eau. Seul le noyé n'avait pas de ceinture de sauvetage et il a coulé. Les cinq se sont agrippés à la chaloupe renversée et ils ont pu regagner la rive du lac qui mesure environ 1.800 mètres par 900. ♦

Dans le décor du crime organisé La Mafia se fait voler la vedette par les bandes de motards

◆ En attendant de faire des recommandations aux participants au congrès de l'Association canadienne des chefs de police, lors de l'assemblée plénière, cet après-midi, les membres du comité permanent de l'ACCP sur le crime organisé ont présenté, hier, leur rapport annuel, rapport dans lequel on constate que si le problème est toujours présent, les efforts des services de police ont réussi à contenir les activités criminelles des groupes organisés et à perturber leurs opérations.

par Michel TRUCHON

Il s'agit d'un phénomène qui est en constante mutation, tentant de s'ajuster aux attaques répétées que la police livre au crime organisé, surtout depuis une quinzaine d'années, a expliqué, hier, un des membres du comité, M. Jacques Beaudoin, directeur général de la Sûreté du Québec. Le comité sur le crime organisé est sous la présidence du commissaire R.A. Ferguson, patron de l'Ontario Provincial Police.

À la lecture de ce rapport, on constate que la célèbre Mafia, historiquement associée au crime organisé, est toujours dans le décor, mais que si son rôle n'a pas vraiment diminué, elle semble être en train de se faire voler la vedette par un autre groupe, les bandes de motards.

Tout en continuant de centrer leur intérêt sur les paliers supérieurs des organisations criminelles, les services de police canadiens ont accordé une attention particulière, en 1986, aux activités criminelles des bandes de motards, surtout dans les provinces de l'Atlantique, au Québec et en Ontario.

De durs coups ont été portés à ces bandes que les policiers associent à toutes sortes de crimes mais surtout au commerce des stupéfiants.

« Les bandes de motards constituent une menace pour la sécurité des communautés où elles élisent domicile », souligne le rapport, ajoutant que l'escalade des activités criminelles auxquelles se livrent les motards au niveau national et international rend ces groupes encore plus menaçants. Une menace croissante pour la société, croient les chefs de police, même si, considérées depuis toujours par la société comme étant de « sales fauteurs de troubles », les bandes ont cherché ces dernières années à changer l'image que le public se fait d'elles.

Le comité sur le crime organisé estime que derrière l'image du motard se cachent des organisations criminelles fort bien administrées et habilement dirigées dont la première préoccupation est de vivre du fruit de leurs crimes. Et, au Canada, la tendance chez les bandes de motards est à l'expansion.

On a également constaté au cours de la dernière année que les enquêtes les plus réussies ont été celles où des informateurs ont été recrutés dans des organisations criminelles, permettant ainsi la répression de nombreux crimes jusque là irrésolus. « Quoique les activités policières ont vraiment porté fruit, il faudra continuer à lutter diligemment contre les bandes de motards », disent les représentants des chefs de police.

Crime organisé « international »

On parle encore de Mafia, de Cosa Nostra et de Camora, mais les noms d'autres ethnies commencent à faire surface, quand on parle de crime organisé au Québec. Le rapport constate l'émergence de groupes criminels d'importance et bien structurés ayant des origines ethniques différentes des organisations traditionnelles.

C'est ainsi que le comité sur le crime organisé cite l'exemple de criminels d'origine iranienne qui ont des contacts directs dans les pays producteurs d'héroïne et qui peuvent s'approvisionner à un très bon prix et déstabiliser fortement à la baisse le prix de cette drogue au Québec.

On parle aussi d'organisations criminelles dont les membres sont d'origine colombienne (cocaïne) et asiatique (jeux illégaux). S'ajoutent à ce crime organisé « non mafioso »

Saisie de haschisch

◆ MONTREAL (PC) - Les services des douanes ont annoncé hier que son escouade anti-droque avait saisi, mardi, à Montréal, 120 kilos de haschisch évalués à \$2,4 millions sur le marché clandestin.

La drogue avait été placée dans des tuyaux métalliques insérés à l'intérieur de poutres de bois servant à retenir un chargement de marbre en provenance de l'Inde via New York.

un groupe d'Anglophones et de Francophones de l'ouest de Montréal, impliqué dans l'importation de cocaïne et de haschisch et, bien sûr, les motards ou les éléments francophones sont largement prédominants.

Si le commerce de la drogue semble le dénominateur commun de tous ces groupes, le comité sur le crime organisé a également constaté que la Mafia continue avant tout

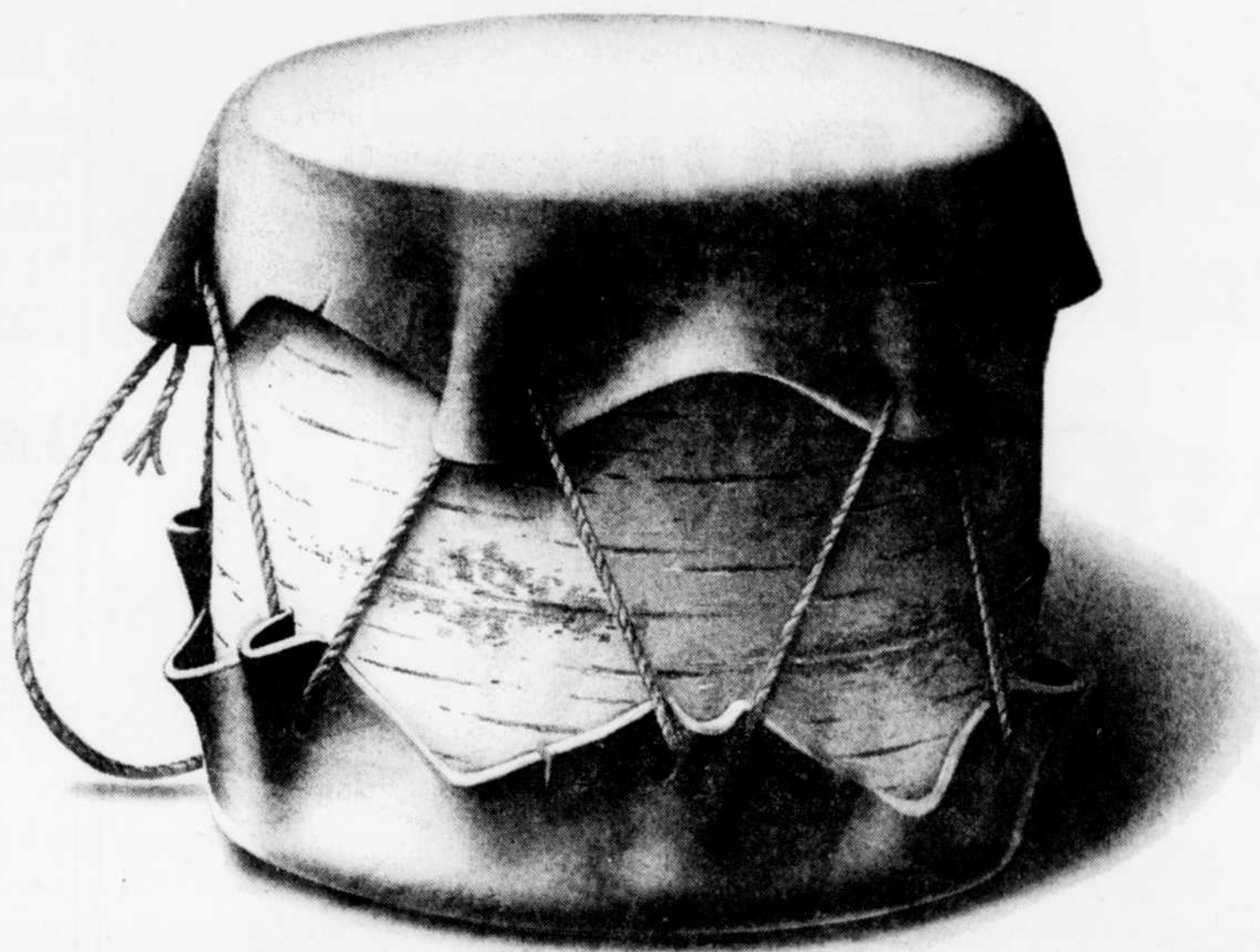
de chercher le gain dans l'impunité devant la loi, chose qui se fait par la pénétration d'entreprises légitimes.

Et les chefs de police, dans un autre ordre d'idée, constatent que les modifications des pratiques du milieu de la prostitution ont conduit à la prolifération des services d'escorte qui sont en train de créer au profit du plus vieux métier du monde une zone grise d'activité criminelle.



Ces trois policiers canadiens ont reçu, hier, la médaille d'honneur des banques canadiennes pour action méritoire lors d'une cérémonie qui a eu lieu au château Frontenac de Québec, à l'occasion du congrès de l'Association canadienne des chefs de police. Ce sont de gauche à droite Robert John Smith, de la Gendarmerie Royale du Canada, le sergent Donald James, du service de police du Toronto métropolitain, et Gordon Moore, de la police d'Ottawa.

Les bons vieux systèmes de communication ont un charme indéniable.



Mais peuvent-ils soutenir le rythme de votre croissance?

Autres temps, autre cadence. Il fut une époque où l'on devait être virtuose du tam-tam pour communiquer. Mais chez Bell Canada, nous savons qu'aujourd'hui l'entreprise en pleine croissance a besoin de toutes ses mains pour faire face à la musique.

Bourrés de talent, les nouveaux systèmes téléphoniques de Bell offrent une gamme complète de fonctions performantes qui vous permettront de communiquer plus efficacement tout en économisant temps et argent. Parmi ces fonctions, citons notamment la composition abrégée, la conférence à trois, la composition combiné raccroché et la recombinaison automatique du dernier numéro.

Et que dire de nos conseillers en communications, sinon qu'en matière de téléphonie, ils connaissent la musique! Ils sauront vous aider à choisir le système qui répondra le mieux aux besoins de votre entreprise. Qu'il soit vieux ou non, votre système téléphonique actuel maximise-t-il vraiment l'efficacité de votre entreprise et peut-il soutenir le rythme de votre croissance?

Pour savoir comment nos nouveaux systèmes peuvent s'adapter à vos besoins et pour peut-être moins cher que vous ne pensez, téléphonez sans frais dès maintenant.



1 800 361-BELL

L'efficacité
passe par Bell[™]

Bell

LES ELECTIONS EN ONTARIO (1)

Face à une lutte à sens unique

Apathie générale des électeurs ontariens

OTTAWA-Des élections? Mais où ça? La réaction est immédiate, spontanée. De passage en Ontario, le touriste qui a été à l'abri des bulletins d'information, depuis quelques semaines, cherche désespérément le moindre signe qui pourrait lui indiquer que les Ontariens devront se choisir un nouveau gouvernement, le 10 septembre.



par **Réjean LACOMBE**

De Hawksberry, en passant par Vanier, Gloucester, Ottawa, la banlieue de Toronto, Peterborough, Kingston, Belleville et jusqu'à Cornwall, on a l'impression que rien n'a encore troublé la douce quiétude estivale des électeurs ontariens. La très et trop sage « capitale nationale » ne vibre pas à l'euphorique enthousiasme des candidats. On éprouve même carrément l'indifférence. Comme si le résultat de cette élection était déjà connu ou que cet appel au peuple du 10 septembre ne soit qu'une petite formalité.

En fait, une élection municipale

au Québec soulèverait plus de passion...

D'abord un PDG...

Clinton Archibald, professeur adjoint à la faculté d'administration de l'université d'Ottawa, avance une explication fort rationnelle en regard de cette apparente indifférence. « Les Ontariens, dit-il, ont toujours considéré leur gouvernement comme un gestionnaire. Le premier ministre de la province est avant tout le PDG d'une grande entreprise. Ils jugent que, depuis deux ans, les choses ont bien marché en Ontario et qu'il n'y a pas lieu de changer de PDG. »

Faut dire également que le premier ministre de l'Ontario, David Peterson, a déclenché ces élections, le 31 juillet. En plein été. Il mettait ainsi fin à l'alliance qu'il avait conclue avec le leader néo-démocrate, Bob Rae, à la suite de l'élection générale du 2 mai 1985 où les Ontariens avaient élu un gouvernement libéral minoritaire mettant ainsi fin à 42 ans d'un régime conservateur.

Or, ce décor estival ne se prête guère à une grande effervescence. Cette apathie cause également une multitude de problèmes aux recenseurs qui doivent inscrire le nom des électeurs sur la liste électorale. On avançait l'idée, au cours des der-

niers jours, de prolonger la période de recensement.

À la lumière de ces différents faits, Clinton Archibald prédit que le taux de participation à cette élection du 10 septembre pourrait être l'un des plus bas jamais enregistrés en Ontario.

Un jeune électeur de la région de Toronto, Don Prescott, ne cache pas que ces élections provinciales le laissent passablement indifférent. Il ignore s'il se rendra voter le 10 septembre. Pour lui, les « vraies élections » sont celles qui ont lieu au niveau fédéral.

Pour sa part, un noble vieillard de la région d'Ottawa, qui a déjà connu plus d'une élection, Andrew Betty, 78 ans, ne comprend pas cette indifférence de ses concitoyens. « C'est important ces élections, dit-il. Il faudrait que les gens s'en rendent compte. Mais, comment voulez-vous que les gens s'occupent des élections, ils ne vont même plus à l'église... »

De vains efforts

Mais, malgré cette apathie des électeurs, il y a bien quelques tentatives de certains candidats de la vaste région d'Ottawa pour mettre un peu de vie dans cette élection. Même le débat des chefs du lundi 17 août n'aura pas réussi à provoquer la moindre étincelle. C'est ainsi que tôt le matin, on

peut deviner l'un d'entre eux ou l'une d'entre elles tenter de « faire la cour » aux nombreux fonctionnaires fédéraux. Le scénario n'est pas facile. Il faut d'abord départager les fonctionnaires des touristes. Une fois ce tour de force accompli, il faut retenir l'attention de ce ou ces fonctionnaires. Situation encore plus difficile. La suffocante chaleur qui a touché Ottawa au cours de la semaine du 17 août, laissait découvrir la hâte des fonctionnaires à retrouver l'air climatisé de leur bureau plutôt que de souffrir sur un trottoir brûlant à entendre parler politique.

Seul dans la course

Comble de malheur, dans ce climat de salon funéraire, la lutte électorale est à sens unique. Rien pour susciter un intérêt débridé. Le chef libéral, David Peterson, est seul dans la course. Les plus récents sondages indiquent que près de la moitié des électeurs ontariens sont prêts à faire confiance une fois encore à leur « PDG ».

« Peterson, postule le professeur Archibald, a été béni des dieux. Tout a joué en sa faveur. L'Ontario est une province riche. Le taux de chômage est l'un des plus bas au pays. Il n'y a pas de problèmes sociaux importants. Tout roule sur des roulettes. Le progrès, tu l'acceptes quand tu es obligé. Les libé-

raux sont donc devenus les nouveaux gestionnaires et la nouvelle jeunesse ontarienne est allée aux libéraux. »

Si les choses tournent bien pour le premier ministre libéral, la situation est loin d'être envivante pour le chef du Parti conservateur, Larry Grossman. Après avoir été au piquet de la politique ontarienne pendant 42 ans, les conservateurs se retrouvent, selon les sondages, bon derniers avec un peu moins de 15 pour 100 de la faveur populaire.

Toutefois, le professeur Archibald replace les choses dans leur vrai contexte. Il estime que, lors du prochain scrutin, les conservateurs de Grossman vont s'en tirer avec près de 30 pour 100 des voix. « En Ontario, précise-t-il, il y a toujours eu trois formations politiques fortes. »

En fait, il est plus logique de se demander qui formera, au soir du 10 septembre, l'opposition officielle en Ontario que de tenter de découvrir les causes et les raisons qui conduiront les libéraux au pouvoir.

Jusqu'à maintenant, le chef du NPD, Bob Rae, a, de l'avis même du professeur Archibald, très bien joué son rôle. « Il s'en tire très bien, précise-t-il. J'avais pensé que l'appui qu'il a donné aux libéraux au cours

des deux dernières années allait joué contre lui. Rae a d'ailleurs fait bonne figure lors du débat des chefs. »

Mais, comment la « très capitaliste » Ontario peut-elle se laisser attirer par le socialisme assaisonné à la sauce néo-démocrate? « En fait, explique M. Archibald, les néo-démocrates ne sont pas considérés comme des gauchistes. Ils sont avant tout des sociaux-démocrates. Il ne faut pas oublier qu'en Ontario, il y a 20 pour 100 de la population qui est sympathique à la social-démocratie. »

Si Bob Rae a pris du galon au cours des deux dernières années, le professeur Archibald n'hésite pas à attribuer une large partie des succès du NPD-Ontario à la forte hausse de popularité du NPD fédéral dirigé par Ed Broadbent.

À la dissolution de l'Assemblée législative, les libéraux détenaient 51 des 124 sièges, les conservateurs 50 et les néo-démocrates 23. À la suite d'une refonte de la carte électorale, six nouvelles circonscriptions sont venues s'ajouter à la liste. Les électeurs ontariens auront donc à élire 130 députés le 10 septembre. ●

Demain: Le bilinguisme: un faux débat.

DU 26 AOÛT AU 7 SEPTEMBRE

LE SOLEIL

à

EXPO-QUÉBEC

Visitez notre stand au Pavillon de l'industrie et du commerce et participez à la loterie

GRATT "O" SOLEIL

15 000 \$
en prix

POUR JOUER À LA LOTERIE "GRATT-O-SOLEIL"

- ABONNEZ-VOUS SUR PLACE
- PAYEZ VOTRE ABONNEMENT D'AVANCE si vous êtes un(e) abonné(e) à la semaine
- AUTANT DE MOIS D'ABONNEMENT, autant de "gratteux": 3 mois - 3 gratteux — 6 mois - 6 gratteux — 12 mois - 12 gratteux

et courez la chance de gagner le **GRAND PRIX**

"1 CAMÉRA VIDÉO, VALEUR DE 2 000 \$"

attribuée le 7 septembre au stand du Soleil

Plusieurs autres prix à gagner, dont 10 téléviseurs couleurs (écran de 20 pouces) et 5 tables tournantes au laser.

* Des représentants de la division des abonnements se feront un plaisir de répondre à toutes vos questions.

RÈGLEMENTS:

- Les concours débutent le 26 août et se terminent le 7 septembre 1987.
- Les employés du Soleil ne peuvent participer au concours.
- Les droits exigibles en vertu des concours publicitaires ont été payés par Le Soleil.
- Un litige quant à la conduite et à l'attribution des prix de ce concours peut être soumis à la Régie.
- Les règlements du concours sont disponibles au Soleil et à Expo-Québec.

PARTICIPEZ À NOTRE CONCOURS "DEVENEZ CAMELOT"

À GAGNER

Une mini-télé noir et blanc
Valeur de 100 \$

Tirage effectué le 7 septembre à 23 heures au stand du Soleil.

SUR PLACE: possibilité de s'inscrire comme camelot.

Bienvenue à tous! LE SOLEIL

SPÉCIAL DE LA RENTRÉE



Antennes paraboliques **Birdview**

1re qualité, possibilité de réception de 100 canaux, construction aluminium, 1 seule pièce.
"Pourquoi se contenter d'une seconde qualité quand on peut s'offrir la 1re qualité à meilleur prix!"

Téléphonez au: 663-8450 ou 628-1231

cellulaire: 654-5254

SERVICE T.V. SATELLITE

4680, 4e Avenue est, Charlesbourg

NOUS AVONS DE TOUT DANS L'AMEUBLEMENT DE BUREAU USAGÉ OU NEUF

Marchandise provenant du Mouvement Desjardins

VENEZ VOIR NOS AUBAINES

GILBERT BOLDUC

8-B, route Trans-Canada, Lévis G6V 4Z2

bur.: 837-9811 / rés.: 837-9840



CETTE ANNÉE, Parcourez

AU PARC DE LA JACQUES-CARTIER JAMBOREE DE LA FAUNE SUR LE LOUP

"Un mythe sans queue ni tête"

SAMEDI ET DIMANCHE PROCHAINS DE 9H00 À 18H00

CAUSERIES, FILMS, VIDÉOS, DÉMONSTRATIONS, SORTIES

VENEZ, C'EST GRATUIT

Information: (418) 848-3169

Loisir, Chasse et Pêche Québec

Québec

SUPER-PARADE

ÉCOLE DE CONDUITE

TECNIC

Jeudi, 27 août de 12h30 à 17h

DÉPART DE LÉVIS ARRIVÉE PLACE JACQUES-CARTIER

Tirage — prix — cadeaux animation et clowns durant le parcours.

Pour information: 651-0404



110 succursales dont 11 à Québec

En ondes, continue, au poste



Arrêt devant chacune des écoles de:

LÉVIS, STE-FOY, HAUTE-VILLE, LES SAULES, LORRETTVILLE, CHARLESBOURG, LIMLOU, BEAUPORT, PLACE JACQUES-CARTIER.

Pour son inauguration par M. Jacques Chirac

La place de Paris sera fin prête lundi

♦ La place de Paris (l'ancien marché Finlay) sera fin prête, lundi, pour être inaugurée officiellement par le maire de Paris et premier ministre français, Jacques Chirac. L'ancien port marchand du début de la colonie, puis marché public du siècle dernier, redevient une vraie place publique intégrée architecturalement au paysage du Vieux-Québec.

par Louis-Guy LEMIEUX

Hier, les ouvriers s'appliquaient à nettoyer le pavé de granit et de marbre frais posé. Il ne restait qu'à étendre la tourbe de gazon qui occupe la moitié du terrain jusqu'à la Batterie royale, et à planter des arbres.

Le centre d'attraction de la place de Paris sera, bien sûr, la colossale sculpture de 6m50 de haut en marbre blanc poli, soulignée de joints de granit noir, oeuvre de l'artiste français Jean-Pierre Raynaud et cadeau de la ville de Paris à la ville de Québec.

La place de Paris forme un quadrilatère compris entre la rue du Marché-Finlay, la rue Dalhousie et la Batterie royale. Elle s'ouvre sur le quai Chouinard, à deux pas de la Traverse de Lévis. La vue porte sur le fleuve du côté nord et donne accès à la Place royale juste derrière.

Dialogue avec l'histoire

La sculpture monolithique fait déjà jaser le tout Québec urbanisti-

que et architectural et sera jugée (probablement sévèrement au début tant elle est originale et audacieuse dans notre paysage) par le grand public.

Déjà, hier, un groupe d'architectes près de l'université Laval sortant du Musée de la civilisation voisin, gaussaient à qui mieux sur la conception architecturale de la place de Paris en général et sur la sculpture en particulier. Pour eux, cette place était belle sur papier et absolument pas pensée en fonction du « monde » qui va la fréquenter éventuellement. « Les concepteurs se sont fait plaisir en oubliant les usagers », disaient-ils.

Quant à la sculpture que personne n'a encore vu terminée, ils disaient: « Ce genre de module, tu fais ça à Beaubourg ou au Marais, à Paris... Pas face à un fleuve qui demande des fontaines sophistiquées et de la verdure... ».

L'architecte Jean Jobin, attaché à la ville de Québec et concepteur



de la place de Paris, défend bien son projet enfin réalisé. Pour lui, la place de Paris éclairera tout le secteur du Vieux-Port et jusqu'en haut de la falaise.

Effectivement, vue de la rue Dalhousie ou, mieux, du fleuve, la place et son monument contemporain donnent une perspective en ligne droite sur le clocher du Petit

Séminaire (première université en Amérique du Nord), sur les superbes tours de l'Hôtel de la poste, et semble soutenir, d'en bas, même le Château Frontenac. Si on regarde la place et son monument de la Place royale, la vue est troublante: la sculpture semble sortir du fleuve et, si un bateau passe, elle en fait partie intégrante, comme si l'oeil humain regardait le sextant de l'harmonie pure. Ce monument a été placé à sa place parfaite dans ses dimensions idéales à l'évidence.

Témoin de l'histoire

Les fouilles archéologiques effectuées sur ce emplacement, sous la supervision de William Moss, archéologue de la ville de Québec, ont permis de sortir de terre une histoire maritime et urbaine fascinante. Ainsi, l'ancien marché Finlay fut le témoin d'une activité commerciale et fluviale fébrile. À l'origine simple grève servant de lieu de débarquement des marchandises arrivant à Québec, cet endroit, au fil des siècles,

à connu divers aménagements portuaires et commerciaux.

Comme le rappelle le journaliste Michaëlle Thomas dans « La Gazette de Québec » de ce mois-ci, « en 1785, certains marchands obtiennent le droit d'y construire des quais pour leur usage exclusif. En 1816, cependant, tout le site est restitué à la Couronne et l'on y construit une halle. De 1817 à 1850, se succèdent divers réaménagements de lieux, soit à cause d'incendies... ou pour répondre aux besoins d'agrandissement du marché... ».

En 1850, on construira le fameux Market Hall autour duquel gravitera tout le commerce du coin jusqu'en 1906. À cette époque, on ferma ces halles. Il faudra attendre jusqu'à maintenant pour voir une administration municipale, aidée de l'Office de planification du Québec et du ministère des Affaires culturelles, pour vouloir lui redonner vie sous la forme d'une place publique en association avec la ville de Paris. ♦

Le colosse de Québec

♦ La sculpture monumentale qui attirera l'oeil de tout le monde à la nouvelle place de Paris a déjà trouvé son nom populaire et vernaculaire: ce sera « le colosse de Québec ».

par Louis-Guy LEMIEUX

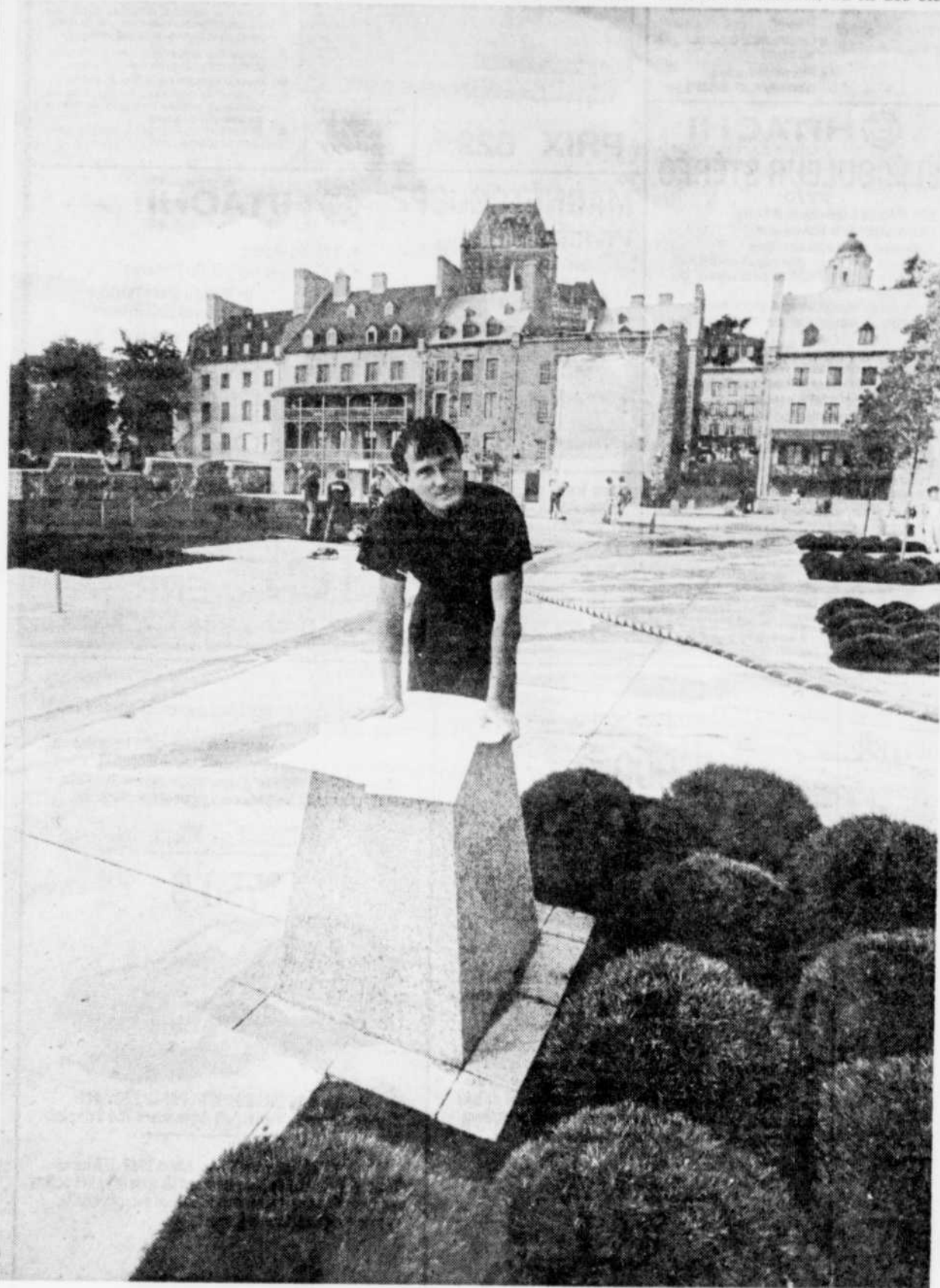
À partir des textes de la journaliste Marie Delagrave, du SOLEIL, qui publiait, en date du 15 août, une entrevue avec le sculpteur Jean-Pierre Raynaud et comparait l'oeuvre d'art au colosse de Rhodes et aux pierres mystérieuses de l'île de Pâques, les ouvriers spécialisés qui travaillent sur l'objet artistique parlent maintenant du « colosse de Québec ».

Au moins deux tireurs de joints de granit noir qui soulignent le marbre blanc de la sculpture disaient, hier, en travaillant joyeusement: « Si ce monument doit représenter le premier homme de Québec et ses descendants, alors, c'est un colosse, c'est le colosse de Québec... ».

Ceux-ci soulignent avec plaisir que le Québec a toujours été reconnu pour ses hommes forts: Louis Cyr, Victor Delamarre, le géant Mailhot, les frères Baillargeon, etc.

De son côté, l'architecte et concepteur de la place, Jean Jobin, est tout à fait d'accord avec cette nomination spontanée. « Il y a tellement d'éléments forts dans ce site que je souscris tout à fait à cette interprétation spontanée... ».

Pour sa part, l'auteur du monument, Raynaud, déclarait à Marie Delagrave au sujet de son « colosse » et de son néologisme: « Je voulais une forme qui soit à la fois archaïque et moderne, un colosse contemporain en résonance avec le passé... un homme dans son essence et dans son esprit... ».



L'architecte Jean Jobin, concepteur pour la ville de Québec de la place de Paris, défend avec conviction son aménagement. La sculpture, qu'il a contribué à illuminer, respecte le Vieux-Québec du fleuve jusqu'à la flèche du Petit Séminaire.

Le « sexisme structurel » continuant d'exister

Un événement qui coûtera une petite fortune aux femmes des délégations

♦ Le Sommet de Québec coûtera une petite fortune aux femmes qui occupent des fonctions officielles dans les délégations du Québec ou du gouvernement fédéral.

par Lise LACHANCE

En effet, le « sexisme structurel » que des fonctionnaires à la Condition féminine avaient dénoncé auprès de l'Administration, au début des années 80, continue d'exister. Les directives des deux gouvernements stipulent que les frais de location de robes ou d'habits de soirée sont remboursés si la personne assiste à une réception d'État dans l'exercice de ses fonctions.

Cette norme administrative ex-

cellente pour les hommes, qui ne se gênent d'ailleurs pas pour y recourir, est inapplicable dans les faits pour les femmes. C'est ainsi que les fonctionnaires masculins accompagnant la vice-première ministre et ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, pourront présenter à l'État une facture de \$90 ou plus chaque fois qu'ils loueront un habit de soirée tandis que leur patronne devra assumer elle-même l'achat de robes coûteuses.

Un monde d'hommes

« Nous vivons dans un monde d'hommes, un monde défini par eux. Si l'égalité — je dirais même l'équité — est acquise en certains domaines importants, elle reste à établir en de nombreux champs d'application bien concrets de la vie quotidienne

comme celui-là », a déclaré Mme Bacon, interrogée par LE SOLEIL.

La ministre souligne que si les tenues de soirée officielles pour les hommes sont normalisées (qu'il s'agisse de l'habit à queue ou du classique « black tie »), il n'en est pas de même pour les femmes. « Le répertoire de robes longues est infini, les goûts individuels sont tout aussi infinis, ce qui rend l'opération de location plus complexe, voire peu intéressante », dit Mme Bacon, selon qui une maison de location ne peut disposer d'une garde-robe pouvant satisfaire une demande aussi diversifiée.

D'ailleurs, conclut-elle, « vous imaginez-vous porter une robe un soir et voir, le lendemain, la même robe sur le dos d'une autre personne? Dans le monde de conventions

sociales où nous vivons, ce serait du plus haut ridicule! »

Plusieurs femmes se trouveront dans la même situation que Mme Bacon lors du Sommet. Notamment la ministre des Affaires extérieures du Canada, Mme Monique Landry, et la secrétaire générale associée aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Mme Diane Wilhelmly. ♦

ACHETONS OR ET DIAMANT
 ● Service d'évaluation pour assurance
 ● 3 Gemmologues gradés à votre service
BIJOUTERIE MAURICE LEMIEUX
 7, Saint-Louis, Lévis
837-3601

EN BREF

par Lise LACHANCE

Impact sur Expo-Québec

Le Sommet de Québec aura un impact jusque sur Expo-Québec qui a ouvert ses portes, hier. Le ministère des Relations internationales profite, en effet, du rendez-vous imminent des pays francophones, dans la capitale, pour sensibiliser la population à la présence et au rôle particulier du Québec au sein de la francophonie.

Une carte du monde représente l'ensemble des États et gouvernements francophones, qui participeront au Sommet des 2, 3 et 4 septembre. Pour permettre aux visiteurs de se renseigner sur la francophonie tout en s'amusant, un jeu questionnaire ayant pour thème *Le Québec au coeur de la francophonie* donne la chance aux participants de gagner la nouvelle affiche du ministère, « Le Québec, berceau de la francophonie ». Pour sa part, le vidéo *Franc-Parler... quand les mots nous font voyager* illustre la réalité francophone par les mots, les images, les rythmes et les chants. Le stand du ministère est installé sous la grande tente du gouvernement.

Exposition Wallonie-Bruxelles

À l'occasion du Sommet des chefs d'État et de gouvernement francophones, la Communauté française de Belgique et la Région wallonne ont décidé de présenter, à Québec, du 31 août au 12 septembre, l'exposition *Wallonie-Bruxelles au carrefour de l'Europe*. L'événement se tiendra dans le mail central de Place Québec et sera inauguré officiellement, le mardi 1er septembre, par MM. Philippe Monfils, ministre-président de la Communauté française de Belgique, et Melchior Wathelet, ministre-président de la Région wallonne de ce pays. Un concours, couronné d'un voyage en Belgique, sera organisé avec la collaboration de l'Agence Québec-Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse. Le jeudi 10 septembre, une animation spéciale aura lieu sur place. Présentée pour la première fois à Paris, l'an dernier, l'exposition illustre les divers aspects de la Communauté française et de la Région wallonne: histoire, communications, enseignement, recherche, vie sociale et artistique, géographie et environnement, industries et techniques. Elle sera ouverte tous les jours, sauf le dimanche. Heures: de 10h à 17h les lundis, mardis, mercredis et samedis; de 10h à 12h les jeudis et vendredis.

Fleuron du patrimoine mondial

Québec, fleuron du patrimoine mondial, tel est le titre du numéro spécial que la revue d'histoire *Cap-aux-Diamants* publie, aujourd'hui, à l'occasion du Sommet de Québec. Le lancement doit avoir lieu, en matinée, au Musée du Séminaire, en présence du gouverneur général Jeanne Sauvé ainsi que du cardinal Louis-Albert Vachon, de la ministre des Affaires extérieures du Canada, Mme Monique Landry, du ministre des Relations internationales du Québec, M. Gil Remillard, et du maire de Québec, M. Jean Pelletier. La revue profite de l'occasion pour annoncer la création d'un prix d'histoire, en collaboration avec l'université Laval. Ce prix, ouvert aux jeunes chercheurs de moins de 40 ans, veut souligner les réalisations ou projets exceptionnels dans le domaine de la diffusion historique.

Lavalin et La Francophonie

La société d'ingénierie montréalaise Lavalin, qui a exécuté des travaux dans plus de 90 pays, vient de lancer un magazine de luxe intitulé *La Francophonie*. Celui-ci s'envolera sûrement comme des petits pains chauds au kiosque de l'entreprise, au Carrefour: le *Canada français dans la francophonie* qui ouvrira ses portes, vendredi, au Manège militaire. Le document de 91 pages consacre une page ou deux à chaque pays, situé chaque fois dans une carte géographique de la région du globe à laquelle il appartient. Les 15 premières pages contiennent de magnifiques photos croquées exclusivement dans le Vieux-Québec proclamé « patrimoine mondial » par l'UNESCO. Elles égaient un texte très intéressant, signé André Patry, qui contient notamment des suggestions pour le renforcement de la francophonie. Soulignons que, depuis la fin de ce contrat et pour le temps du Sommet, M. Patry agit comme conseiller diplomatique auprès du ministre des Relations internationales du Québec, M. Gil Remillard. Le magazine Lavalin est publié trois ou quatre fois par année et porte habituellement sur des thèmes relatifs à l'entreprise. « C'est notre principal instrument de marketing à l'étranger », a souligné au SOLEIL le vice-président au marketing, M. Clément Richard. Dans le cas présent, il s'agit d'un numéro spécial conçu à l'occasion du Sommet des pays francophones, a précisé l'ancien ministre des Affaires culturelles dans le gouvernement Lévesque. Tiré à 5,000 exemplaires, le numéro sur la francophonie est en train d'être envoyé aux clients francophones de Lavalin à travers le monde, de même qu'à plusieurs gouvernements et ambassades. Le Secrétariat permanent des peuples francophones en a reçu une grande quantité. Les autres seront disponibles au Carrefour. Il est gratuit.

Boîtes aux lettres

La Société canadienne des postes désire informer la population que des mesures de sécurité sont actuellement prises à l'occasion du Sommet des pays francophones. Ainsi, à compter de demain (le 28 août) et jusqu'au 7 septembre, les boîtes situées à l'intérieur du quadrilatère Grande-Allée, Turnbull, Saint-Amable, jusqu'au Château Frontenac, y compris celles qui se dressent aux abords de Place Royale, seront déplacées et/ou retirées. Elles seront remises en place dès le 8 septembre. La société précise que les bureaux de poste de cet arrondissement pourront recevoir le courrier à poster aux heures normales d'ouverture. Ils sont situés au 3, rue Buade, et au 105, rue Saint-Pierre. ♦

MAINTENANT À PLACE LAURIER!

PLUS DE 200 ARTICLES POUR L'ÉCOLE À SUPER RABAIS JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE BUREAUX D'ÉTUDIANTS

DACTYLOS STYLOS FILIÈRES TABLES À DESSIN UN GRAND MAGASIN DE 3 500 m².

SERVICE À L'AUTO GRATUIT AU TOTAL, C'EST MOINS CHER. PLACE LAURIER (PORTE 3)

PAPETERIE
Le Spécialiste du Stylo
 (PRÈS DE NOTRE COMPTOIR D'ÉCRITURE)

Médicaments brevetés: le débat devrait prendre fin, aujourd'hui

OTTAWA (PC) - Le gouvernement a donné avis aux Communes, hier, qu'il entend mettre fin, aujourd'hui, au débat sur la loi des médicaments brevetés.

Le leader adjoint du gouvernement à la Chambre, M. Doug Lewis, a signalé que la motion de clôture ne sera pas déposée, si l'opposition accepte volontairement de cesser de débattre la motion gouvernementale rejetant les amendements apportés par le Sénat à la législation.

Le gouvernement tient à ce que les compagnies qui développent de nouveaux médicaments jouissent d'un monopole de 10 ans, avant de subir la concurrence des produits génériques.

Le leader libéral John Turner a reconnu, hier, qu'il appartenait finalement aux Communes d'avoir le dernier mot. « À la fin, a-t-il dit, la Chambre des élus, la Chambre des communes, doit prévaloir. »

M. Turner a cependant prévenu le gouvernement que le moment

n'était peut-être pas encore arrivé où le Sénat devait fléchir. Il a donc demandé au gouvernement d'accepter des compromis sur une loi qui, selon lui, n'a été faite que pour plaire au gouvernement américain.

Le leader adjoint des libéraux au Sénat, M. Royce Frith, a émis la même opinion que M. Turner, précisant que le recul des sénateurs libéraux n'était sûrement pas pour aujourd'hui.

Crise
Au lieu de parler d'une crise

constitutionnelle entre les deux Chambres du Parlement, a déclaré M. Frith, le gouvernement devrait songer à améliorer sa loi sur les médicaments.

Depuis que le Sénat refuse d'adopter sans modification la législation adoptée aux Communes, le premier ministre Brian Mulroney répète que le Sénat n'a pas le droit de s'opposer à la volonté exprimée par ceux qui ont été élus démocratiquement. ■

SONDAGE GALLUP

Oui au mariage du sport amateur et du tabac ou des boissons alcoolisées

Plus de trois Canadiens sur cinq approuvent la commandite des sports amateurs par les compagnies de tabac ou de boissons alcoolisées.

Aucune préférence n'est accordée cependant au type de compagnie qui fait la commandite puisque 64 pour 100 des répondants favorisent également les fabricants de boissons alcoolisées et de produits de tabac.

Il y a trois ans, un sondage révélait que 61 pour 100 approuvaient l'appui financier des fabricants de produits de tabac aux événements de sport amateur contre 60 pour 100 en faveur de l'appui des producteurs de boissons alcoolisées.

Actuellement, le taux d'approbation est moins élevé chez les Canadiens de 50 ans et plus, parmi les Québécois et ceux dont la scolarité est limitée au niveau primaire. Aucun de ces groupes cependant ne démontre plus d'opposition que d'appui.

Les résultats du sondage proviennent d'entrevues menées entre les 5 et 8 août auprès de 1,040 adultes âgés de 18 ans et plus. Cet échantillon est précis à quatre pour 100 près, 19 fois sur 20.

Les questions posées étaient les suivantes:

« Pour subsister, plusieurs sports amateurs doivent se faire commanditer par des compagnies étrangères. »

« Êtes-vous pour ou contre la commandite des événements de sport amateur par des fabricants de produits de tabac ou de boissons alcoolisées? »

	Fabricants de produits de tabac		Producteurs de boissons alcoolisées	
	1987	1984	1987	1984
Approuvent	64%	61%	64%	60%
Désapprouvent	30	33	31	34
Ne savent pas	6	6	5	6

30 ANS, ÇA SE FÊTE!

HITACHI
VHS H.Q. 5000

- La caméra qui est aussi un magnétoscope
- Capturateur d'images MOS
- Codage de la date et de l'heure
- Commande automatique du blanc
- Prises de sortie et d'entrée audio/vidéo

PRIX DENIS

HITACHI
FOUR MICRO-ONDES

- Tableau de commandes électronique
- Programmation à 4 mémoires
- 6 niveaux de puissance
- Clavier à affichage numérique fluorescent
- Horloge à affichage numérique
- Mise en marche différée, cycle de décongélation, maintien de la température et touche de rappel pratiques
- Sonde thermique pour cuire à la perfection sans calcul du temps de cuisson
- Grande capacité de 34 litres (1,2 pi cu.)
- Système de distribution double, antenne rotative et plaque tournante pour une cuisson très uniforme
- Dimension double utilisation, plaque tournante et plateau carré

PRIX 629⁰⁰ Autres modèles disponibles à partir de 299.00

HITACHI
TÉLÉCOULEUR STÉRÉO 2770

- 21" d'écran à coin carré (51 cm)
- Câblodécodeur à 102 canaux
- Télécommande à 25 fonctions
- Affichage à l'écran: graphique couleur et son/volume/canal/auxiliaire/minuterie de sommeil
- Contrôle de température des couleurs
- Contrôle automatique de l'intensité du noir
- Minuterie de sommeil (30/60/90 min.)
- 4 haut-parleurs/6 watts RMS
- Prise d'entrée et sortie stéréo audio/vidéo
- Décodeur stéréo MTS intégré
- Système de syntonisation Scanlock™
- Commande des couleurs automatique
- Filtre peigne et amplificateur vidéo: 430 lignes de définition
- Tube écran teinté
- Circuit anti-distorsion
- Rappel du canal antédécédent
- Contrôle de basse/aiguë/balance

NOUVEAU

La photo sert pour fin d'illustration seulement et peut différer du modèle annoncé.

SPÉCIAL D'INTRODUCTION

HITACHI
MAGNÉTOSCOPE VT-1350

- 3 têtes vidéo
- Calibrage parfait de l'image
- Image par image
- Ralenti de l'image
- Télécommande à interface digitale
- 4 programmes - 14 jours

599\$

Les frais d'administration étant réduits au maximum, nous sommes en mesure de vous offrir les meilleures prix sur toute la marchandise en magasin, ainsi qu'un service plus personnalisé.

DENIS RADIO T.V. SERVICE ENR.

9965, BOUL. L'ORMIÈRE, NEUFCHÂTEL, QUÉBEC — 842-7345

TANT QU'À SE FAIRE PAYER, AUSSI BIEN EN PROFITER POUR S'OFFRIR UNE NISSAN.

Certains parlent de rabais, d'autres de remboursements.

Le fait est qu'on vous paie pour acheter. Et tout ce que nous essayons de faire en ce moment, c'est de vous aider à en profiter pour acheter un véhicule de qualité. À quoi bon de bénéficier d'un avantage temporaire si votre voiture ou camion ne vous donne pas entière satisfaction pendant les années à venir?

Alors ne vous gênez pas, profitez de la manne qui passe. Mais assurez-vous d'en avoir plus que pour votre argent. À notre avis, Nissan vous offre les achats les plus avantageux qui soient sur le marché présentement.

L'avantage camion.

1 000 \$



NISSAN E 1987 À CAISSE ORDINAIRE
PSDF: 9 407 \$††
Négociez le meilleur prix, puis économisez 1 000 \$ de plus.

Quand vous profitez de notre offre de 1 000 \$ pour acheter un camion Nissan 1987, non seulement vous faites une économie, mais vous devenez possesseur du seul véhicule automobile qui ait jamais reçu le prix d'excellence en design industriel. Et vous serez en bonne compagnie, car les camions Nissan sont maintenant les camions importés les plus vendus sur le marché canadien.*

L'avantage Sentra.

1 000 \$



SENTRA E 2 PORTES 1987 PSDF: 9 987 \$††
Négociez le meilleur prix, puis économisez 1 000 \$ de plus.

1 000 \$ de réduction sur une Sentra 1987: voilà une occasion de célébrer. Mais vous serez également heureux d'apprendre que, lors d'un sondage auprès des propriétaires de voitures neuves quant à la qualité de leur véhicule, la Sentra s'est classée parmi les trois premières, sur un pied d'égalité avec Mercedes-Benz.†

L'avantage Multi.

750 \$



MULTI 2 ROUES MOTRICES 1987 PSDF: 15 437 \$††
Négociez le meilleur prix, puis économisez 750 \$ de plus.

Présentement vous pouvez économiser 750 \$ sur une Nissan Multi 1987.

Mieux encore, vous aurez entre les mains un des véhicules les plus polyvalents qui existent en ce moment. Station-wagon en même temps que fourgonnette, la Multi convient à tous ceux qui mènent une vie active.

L'avantage Micra.

750 \$



MICRA E 2 PORTES 1987 PSDF: 7 837 \$††
Négociez le meilleur prix, puis économisez 750 \$ de plus.

750 \$ sur une Nissan Micra 1987 déjà super-économique! Et quand on pense qu'elle vous offre la traction avant, en plus d'une économie d'essence exceptionnelle, il y a de quoi s'en donner à cœur joie.

La garantie sans frais la plus étendue dans le temps.

Nissan s'est donné comme but de produire une voiture sans défauts. Cet engagement nous permet d'offrir à chaque acheteur d'un véhicule neuf la garantie sans frais la plus étendue de l'industrie: 6 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.

Voilà ce que vous offre Nissan en plus du montant de 750 \$ ou de 1 000 \$. Chez tous les concessionnaires participants. Toujours et partout, Nissan cherche à garder le niveau de ses prix aussi bas que possible, tout en rehaussant constamment le niveau de la qualité.

NISSAN VOUS PAYE POUR ACHETER.



LES CONCESSIONNAIRES PEUVENT VENDRE MOINS CHER.

*Chiffres basés sur les ventes de camions importés au cours de l'année civile 1982.
†Données extraites de "J.D. Power Associates 1987 Initial New Car Quality Survey".
††Les prix indiqués sont pour les modèles de base et sont les prix suggérés au détail du fabricant en date du 26 août 1987. Ils ne comprennent pas le transport, les frais de livraison, l'immatriculation et les taxes.

L'OFFRE PREND FIN LE 2 SEPTEMBRE.

Vos concessionnaires Nissan à Québec

STE-FOY
NISSAN LTÉE
2060, boul. Charest ouest
Ste-Foy
661-7371

J.E. DALLAIRE
AUTO INC.
75, rue Kennedy
Lévis
835-1718

AUTOMOBILES ROYAL
NISSAN INC.
5740, boul. Ste-Anne
Boischatel
822-0499

ST-RAYMOND
NISSAN
144, rue St-Jacques
St-Raymond
337-4646

CAPITALE
NISSAN
125, rue Marais
Ville Vanier
681-0011

AUTOMOBILES PELEMO INC.
1150, 19e Rue
Québec
647-1822

LA RENTRÉE KAWAI

PIANO ELECTRONIQUE

- 88 touches en bois balancées au plomb
- amplificateur de 20 watts par canal
- support
- lutrin
- banc inclus



SPÉCIAL DE LA RENTRÉE 2425\$

MODÈLE DROIT CX4S
KAWAI

PROFITEZ D'UN RABAIS DE **700\$** SUR LE PRIX SUGGÉRÉ DU MANUFACTURIER

MUSIQUE & BEAUDOIN

17, rue Desjardins, Lévis 833-2141

- Plan mise de côté
- Plan de location avec option d'achat
- Livraison gratuite partout au Québec
- Techniciens compétents à votre service
- Cours de piano et d'orgue
- Pianiste-conseiller à votre disposition



APPRENEZ A MIEUX UTILISER VOTRE PENSÉE.

La méthode SILVA est un cours connu dans 63 pays à travers le monde, qui enseigne les moyens de penser de façon dynamique. Vous apprendrez à rendre votre pensée plus productive, sûre d'elle-même, positive et efficace.

Assistez gratuitement à une conférence d'information.
AUBERGE UNIVERSEL WANDLYN
2955, boul. Laurier, Sainte-Foy
Les 30 août et 31 août à 19h30 - Inf.: (514) 349-3268

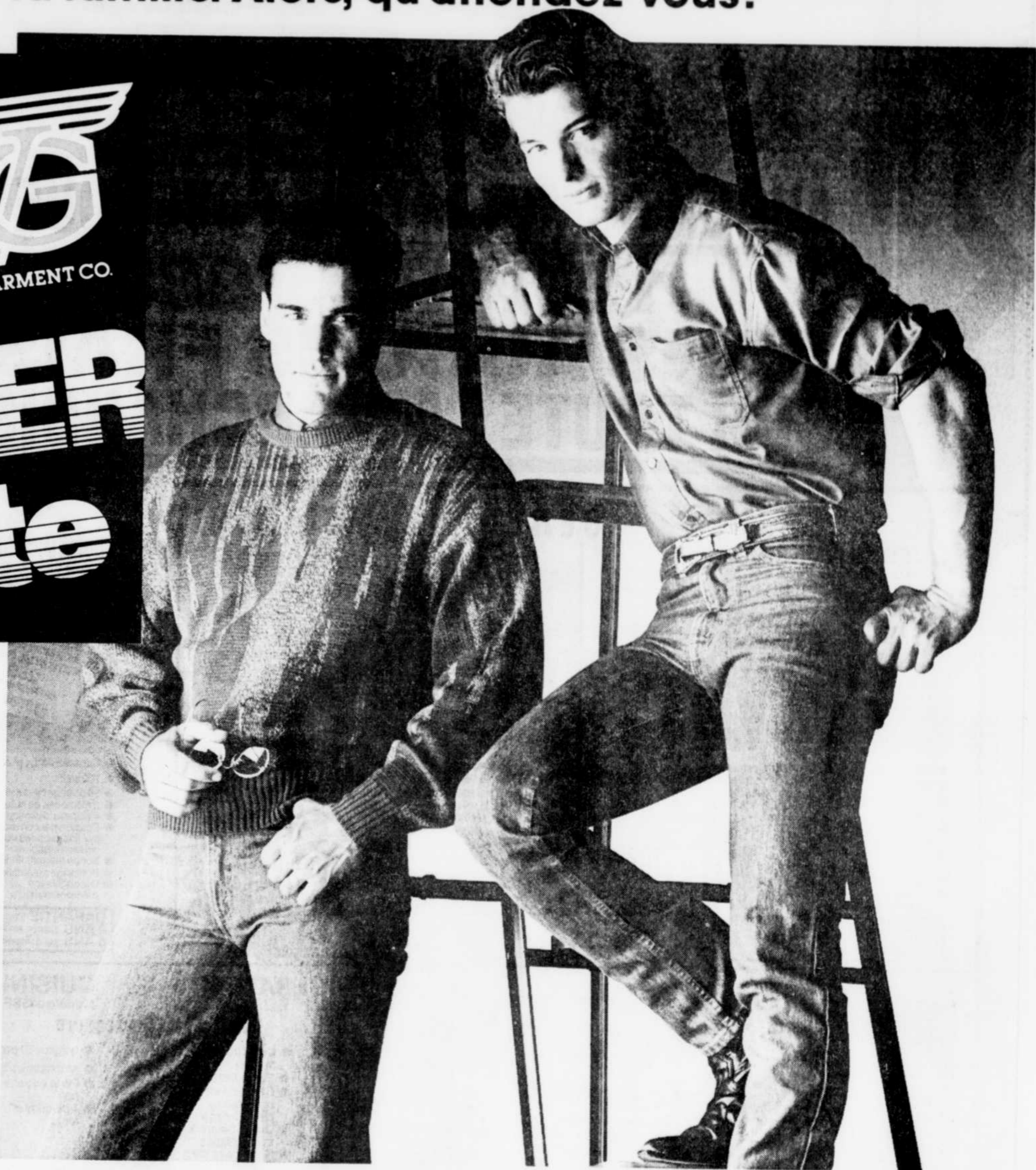
LA METHODE SILVA

JEANS 31.99 GWG

M... des jeans en denim lavé à la pierre en vente à un super bas prix ainsi qu'une foule de vêtements de qualité à prix très accessibles pour toute la famille. Alors, qu'attendez-vous?



SUPER -fête



Jean lavé à la pierre

GWG... c'est la marque qu'il vous faut pour le confort et la coupe classique: notre modèle est de denim lavé à la pierre, à jambes droites et à 5 poches. Offert en tailles 28-38 **31.99**

Rabais \$7 sur chemise de tons unis pour hommes. Seulement

19.99

Chemise à manches longues, poche devant et col boutonné; confection tout coton. Offerte en blanc cassé, vert, jaune, bleu roi, rouge, noir. P-TG. Ord. 26.99

Pulls jacquards à profusion

24.99

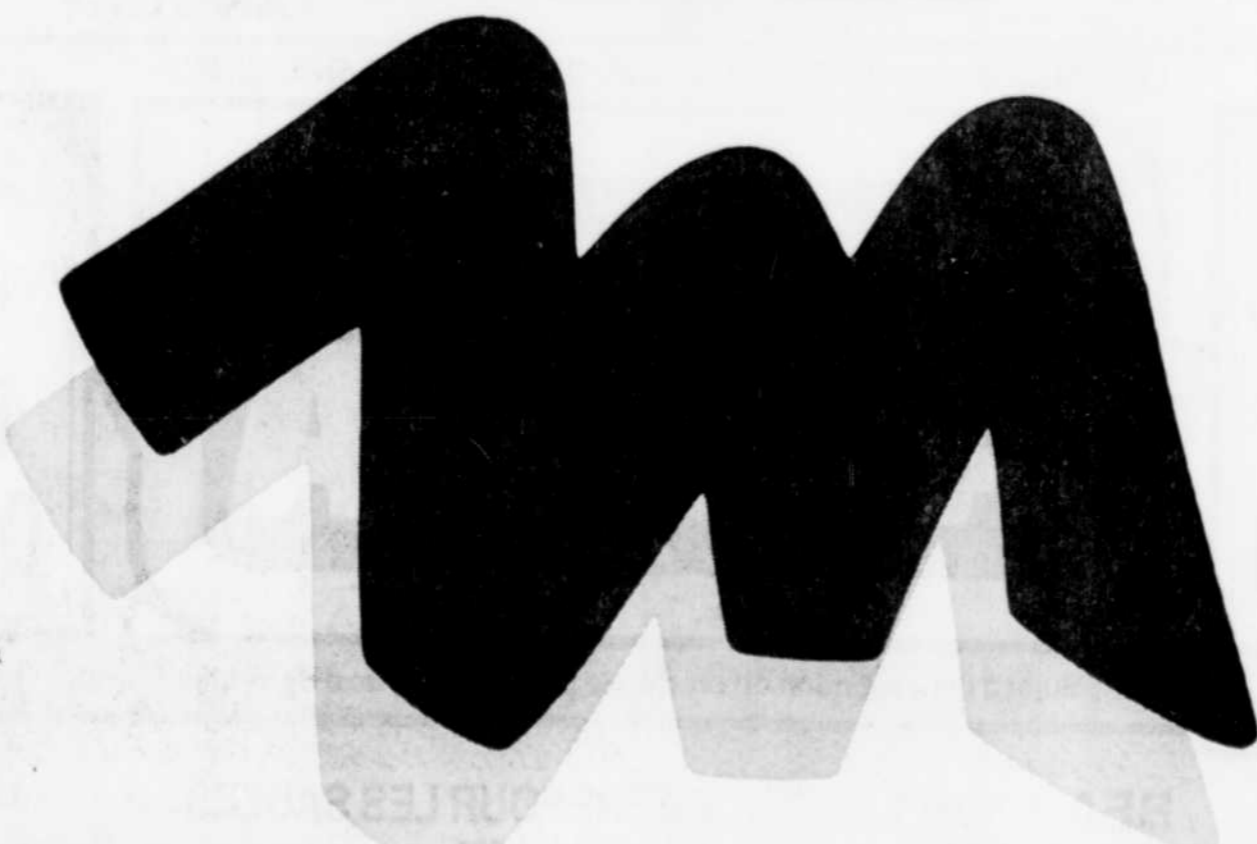
Venez voir notre vaste sélection de pulls jacquards en acrylique offerts dans une gamme de tons mode d'automne. Tailles P.M.G.TG. Chac. **24.99**

Votre guide de prix d'automne des magasins "M"

Consultez ces 100 pages aujourd'hui même puis venez voir notre sélection de vêtements et accessoires mode de bonne qualité ainsi que nos quelques 1500 articles domestiques aux meilleurs bas prix! Le catalogue est disponible au comptoir de service.



SATISFACTION ASSURÉE



Les **IMBATTABLES**



Prix comparatif **59.99**
47.99

Rasoir Philips standard à tête triple: 36 lames rotatives, têtes amovibles à 36 rainures et tondeuse. Étui compact.

Place Sainte-Foy 653-2891

Les Galeries Charlesbourg 626-7341

Prix en vigueur du 26 au 29 août 1987, jusqu'à épuisement des stocks. Pas de bons de réservation. Achats en magasin.

PLUS FORT QUE JAMAIS

le numéro un!

AMEUBLEMENTS TANGUAY

AUCUN COMPTANT: NE PAYEZ QUE LE 12 AVRIL 1988 SANS AUCUNS FRAIS* SUR TOUTE LA MARCHANDISE

GENERAL ELECTRIC

FOUR À MICRO-ONDES
Modèle JT425
GENERAL ELECTRIC



- Capacité de 0,6 pi cu
- 500 watts
- 10 niveaux de puissance
- Programmation à 4 étapes
- 3 mémoires de cuisson
- Cuisson par temps
- Décongélation préprogrammée
- Système de montage sous les armoires inclus

269⁹⁵\$

GARANTIE 100% pièces et main-d'œuvre, service à domicile.
2 ANS sur le magnétron
5 ANS

FOUR À MICRO-ONDES
Modèle JX221
GENERAL ELECTRIC



- Système de micro-ondes Dual Wave
- 10 niveaux de puissance
- Horloge
- Sonde thermométrique
- Décongélation préprogrammée
- Mise en marche différée jusqu'à 12 heures

449⁹⁵\$

GARANTIE 100% pièces et main-d'œuvre, service à domicile.
2 ANS sur le magnétron
5 ANS

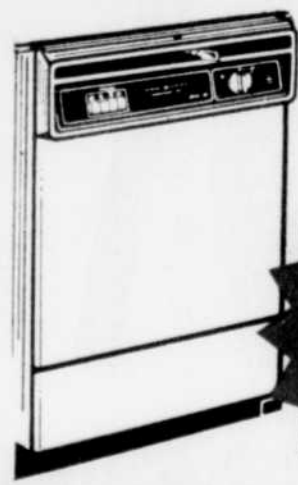
FOUR À MICRO-ONDES/CONVECTION
Modèle JX325
GENERAL ELECTRIC



- Capacité de 1,4 pi cu
- 700 watts
- 10 niveaux de puissance
- 2 mémoires de cuisson
- 4 étapes de programmation
- Cuisson par convection, par micro-ondes ou cuisson combinée
- Sonde thermométrique
- Rôtissage automatique
- Décongélation préprogrammée

679⁹⁵\$

GARANTIE 100% pièces et main-d'œuvre, service à domicile.
2 ANS sur le magnétron
5 ANS



LAVE-VAISSELLE
Modèle GMB920
GENERAL ELECTRIC

- Action de lavage Potscrubber II
- 7 cycles: potscrubber, régulier, régulier économie, rinçage d'attente, chauffe-assiettes, lavage court, lavage court-économie
- Distributeur de détergent à double godet
- Broyeur d'aliments mous

529⁹⁵\$

Couleurs: blanc ou amande



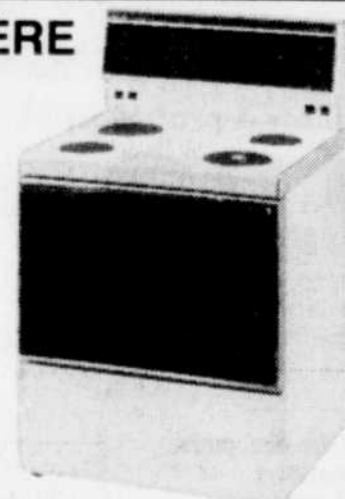
RÉFRIGÉRATEUR
Modèle L17JCF
GENERAL ELECTRIC

- Capacité de 17 pi cu
- Sur roulettes
- Clayettes en porte-à-faux pleine largeur
- Garde-beurre à trois réglages
- Nécessaire Ice'n Easy

Couleurs: blanc ou amande
PRIX SPÉCIAL TANGUAY

CUISINIÈRE
Modèle J35SF
GENERAL ELECTRIC

- Largeur 30 po
- Autonettoyant
- Porte en verre noir
- 4 plaques en fonte



LIVRAISON GRATUITE À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE

À NOUVEAU OUVERT LE SAMEDI

AMEUBLEMENTS TANGUAY

VENEZ VISITER NOS KIOSQUES À EXPO-QUÉBEC

* Sujet à l'approbation du crédit. Ne payez que la taxe de vente.

LÉVIS
Place Tanguay
833-4511

BEAUPORT
535, boul. Ste-Anne
667-6282

CARREFOUR LES SAULES
1935, boul. Masson
871-4411

Ligne directe sans frais
1-800-463-4488